

Guide 2022

700 formations

pour développer les compétences techniques
de vos collaborateurs et travailler en toute sécurité



COMMENT S'INSCRIRE ?



Par téléphone

Pour trouver le centre de formation proche de chez vous ou nous contacter :

0 805 62 5000

CPF
+ de 250
Formations éligibles aux CPF



En ligne

Retrouvez toutes les informations sur

apave.fr



Planning

Toutes les dates de stages



Actualités

Toutes les nouveautés



Retrouvez toute notre offre sur **apave.fr** :

programmes détaillés, dates et lieux de sessions,
inscriptions en ligne, sessions garanties

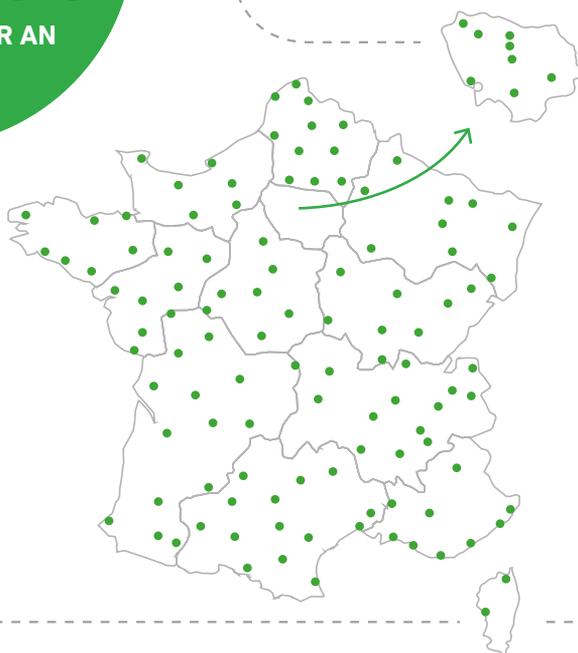


APAVE FORMATION EN BREF !

Toujours un centre de formation
près de chez vous



115 M€
chiffre d'affaires en 2021



111



plateaux techniques composés
de plusieurs chantiers-écoles
et plateformes pédagogiques



1100

sessions par semaine

145

centres de formation
en France
et 70 à l'international



700

références formations
réparties dans 20 domaines

CPF



2 200

formateurs-inspecteurs

SOMMAIRE



- 06 AMIANTE**
Risques sur chantier amiante
Sous-section 3
Sous-section 4
Autres polluants particuliers



- 10 ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE (ATEX)**
Interventions zone ATEX
Démarche ATEX
Conception maintenance zone ATEX
Certificats Ism-ATEX



- 14 CACES® LEVAGE MANUTENTION**
R482 : Engins de chantier
R483 : Grues mobiles
R484 : Ponts roulants et portiques
R485 : Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
R486 : Plates-formes élévatrices mobiles de personnes
R487 : Grues à tour
R489 : Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
R490 : Grues de chargement



- 24 ÉCHAFAUDAGES**
Échafaudages roulants
Échafaudages de pied
Moyens d'accès motorisés



- 28 ÉLECTRICITÉ**
Habilitation électrique installation
Initiation à l'électricité
Conception installation
Exploitation dépannage maintenance
Fibre optique



- 32 ENVIRONNEMENT QUALITÉ RISQUES INDUSTRIELS**
Déchets et sols pollués
Éco-conception
Réglementations ICPE, IED, SEVESO
Systèmes de management audits QSE
Risques industriels impacts environnementaux
Outils qualité méthodes



- 36 ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION (ESP)**
Maintenance d'un ESP
Habilitation conduite d'un ESP
Installation et suivi d'un ESP
Conception fabrication d'un ESP
Assemblages boulonnés



- 40 FORMATION DE FORMATEURS**
Fondamentaux de la conception et de l'animation
Perfectionnement en conception et animation
Spécialisation dans un domaine (SST, Levage, Électricité, Incendie, etc.)



- 42 INCENDIE**
Intervention en incendie
Matériels et moyens de secours
Réglementation et prévention incendie
SSIAP



- 46 MOBILITÉ ÉLECTRIQUE**
Conception installation maintenance
Habilitation électrique véhicule et engin



48 PRODUCTION MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Technologie des équipements de production
 Conduite d'équipement de production
 Maintenance d'équipement de production
 Machines (règlementation-sécurité)
 Méthodes organisation production et maintenance



50 RAYONNEMENTS RADIOPROTECTION PCR

Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR)
 Radioprotection secteur industrie
 Radioprotection secteur médical
 Rayonnements secteur industrie



54 SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Systèmes et référentiels sécurité
 Comportement et culture sécurité
 Acteurs de la prévention
 Fonction publique
 Spectacle vivant
 Sauveteur secouriste du travail
 Entreprises extérieures
 Outils sécurité et analyse des risques
 Consignation tous fluides et mécanique
 Espaces confinés CATEC®
 Manutentions manuelles gestes et postures
 Risques spécifiques
 Management santé qualité de vie au travail



58 SOUDAGE CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS (CND)

Soudage à l'arc électrique
 Soudage à la flamme
 Technologie du soudage
 Contrôle non destructif (CND)
 Soudage polyéthylène



62 THERMIQUE GÉNIE CLIMATIQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Équipements thermiques industriels
 Production de froid
 Fluides frigorigènes
 Efficacité énergétique
 Chauffage ventilation climatisation



68 TRAVAIL EN HAUTEUR

Utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
 Port du harnais
 Organisation du travail en hauteur
 Interventions et formation en hauteur



70 BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

Coordonnateur sécurité protection de la santé (CSPS)
 Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)
 Construction (accessibilité personnes handicapées, règles techniques et pathologies, outil de conception)



72 NUCLÉAIRE

Interventions chez EDF en centrale nucléaire
 Interventions chez les autres exploitants
 Certification nucléaire arrêté du 27 novembre 2013

Apave propose des solutions innovantes axées sur la pédagogie active.

Quelles modalités retenir pour mettre l'apprenant au centre du dispositif

DIGITAL SUR MESURE : construire avec vous un dispositif de formation innovant et adapté à vos besoins spécifiques.

PRÉSENTIEL ENRICHIS : alterner les méthodes et les techniques d'animation, en introduisant des activités numériques et immersives pour placer l'apprenant au cœur de sa formation, et ainsi augmenter les capacités acquises.

BLENDED-LEARNING : mixer les modalités de formation à distance et en présentiel pour les parties applicatives pour proposer un parcours de formation à haute valeur ajoutée et adapté aux impératifs opérationnels de l'entreprise et de l'apprenant.

100% À DISTANCE : déployer rapidement, à moindre coût et sur un grand nombre de collaborateurs, un dispositif de formation éprouvé pédagogiquement, tout en sélectionnant les formations les plus adaptées aux besoins de chaque apprenant.

150

MODULES DE FORMATIONS
À DISTANCE



80%

DE NOS FORMATIONS
AVEC DE NOUVELLES
PÉDAGOGIES INTERACTIVES

WeUP Learning, start-up du groupe Apave et agence spécialisée dans la création de projets Digital Learning sur-mesure, vous accompagne dans la définition de votre stratégie formation digitale.

WeUp Learning vous propose **une gestion personnalisée de vos projets** : conseils en digitalisation, développement de plateforme d'apprentissage, ou encore la création de formats pédagogiques innovants.

NOS SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

CONSEIL &
INGÉNIERIE
PÉDAGOGIQUE

PRODUCTION
AUDIO-VISUELLE

INTÉGRATION
WEB

Les raisons de choisir nos solutions Digital Learning

- + Favoriser l'ancrage mémoriel en accompagnant l'apprenant tout au long de son cycle d'apprentissage
- + Une offre sur étagère importante - 100 modules e-learning
- + Une équipe d'experts 100% Apave (métier, pédagogie, production audiovisuelle)
- + Des parcours Blended Learning qui mixent plusieurs modalités (test de positionnement, e-learning, présentiel, classe virtuelle, tutorat, coaching...)
- + Une capacité à vous proposer des contenus sur-mesure à partir de notre offre sur étagère ou à partir d'un contenu totalement nouveau.
- + Des contenus en présentiel novateurs ludiques et interactifs.
- + Une Hot Line pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos connexions.

Apave accompagne ses clients et les partenaires institutionnels de l'emploi et de la formation :

- travail temporaire
- groupements d'employeurs
- entreprises
- régions
- pôle emploi

et propose des parcours innovants, qualifiants et certifiants.



2500 APPRENANTS
FORMÉS VIA LE CPF

100 ENTREPRISES,
DONNEURS D'ORDRE
ET PRESCRIPTEURS
NOUS FONT CONFIANCE

→ TOP 10 DES FORMATIONS MÉTIERS

Éligibles CPF

- PM/Z001** Conducteur d'Installations et Machines Automatisées (CIMA)
- PM/Z006** Technicien de Maintenance Industriel (TMI)
- PM/Z004** Électricien d'équipement du bâtiment
- EL/Z070** Monteur câbleur en électricité (+ option nucléaire)
- EL/Z030** Câbleur raccordeur réseau fibre optique (FTTH)
- EN/Z320** Monteur dépanneur frigoriste
- EN/Z004** Technicien de Maintenance en Climatisation Ventilation et Chauffage (TMCVC)
- FM/Z010** Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux
- SD/Z006** Soudeur industriel
- SD/X030** Technologue international en soudage (IWT) (ou Spécialiste - IWS ou Praticien - IWP)
- PR/Z001** Référent prévention santé sécurité au travail

PLUS LOIN AVEC APAVE

- Votre partenaire privilégié dans l'adaptation de parcours métiers en réponse à vos besoins
- Une approche multimodale (blended-learning pour optimiser les temps et coûts d'apprentissage)
- La certification des compétences avec la marque «C by Apave»
- Une équipe Apave dédiée pour vous accompagner (suivi pédagogique, accompagnement personnalisé)

Nos formations qualifiantes, adaptées aux besoins des entreprises, participent au retour à l'emploi



Découvrez en vidéos nos formations métiers !

Amiante

- RISQUES SUR CHANTIER AMIANTE
- SOUS-SECTION 3
- SOUS-SECTION 4
- AUTRES POLLUANTS PARTICULAIRES



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **34 CENTRES DE FORMATION** disposant de plate-forme amiante (certaines habilitées CNAM)
- + **4 PLATEFORMES**
SOUS-SECTION 3 CERTIFIÉES
 - Cergy-Pontoise (St Ouen l'Aumône - 95)
 - Evry (Lisses - 91)
 - Lyon (St Priest-69)
 - Rouen (Mont-St-Aignan -76)
- + **DES STAGES ASSOCIÉS** qui complètent et optimisent les compétences de vos collaborateurs
- + « **PASS SÉCURITÉ** » en situation représentatives de chantier amiante pour les formations réglementaires complémentaires

35

formations



VOS BESOINS

- Comprendre les enjeux liés à l'amiante
- Être en conformité avec la réglementation et ses évolutions
- Travailler (et faire travailler) en sécurité en présence d'amiante et autres polluants particulaires (plomb, FCR, silice, bois...)
- Renforcer son approche de la prévention du risque amiante (réglementation, technique, matériels, EPI, logistique chantier, comportement)
- Intervenir sur des installations, équipements, infrastructures et bâtiments avant 1997 et les navires

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Le code du travail impose une formation des travailleurs exposés aux polluants particulaires de type CMR (plomb, silice ...) (R4412 87) et plus particulièrement l'amiante (R4412 117)

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

RISQUES SUR CHANTIERS AMIANTE

- AM/G801 Classe virtuelle : découvrir et comprendre la réglementation amiante
- AM/G802 Classe virtuelle : réglementation sur chantiers amiante en travaux publics
- AM/G803 Classe virtuelle - Donneur d'ordre sur chantiers amiante
- AM/G845 Sensibilisation au risque amiante
- AM/G915 **BLENDED-LEARNING** Cumul des fonctions amiante sous-section 4 formation préalable
- AM/G918 Maître d'œuvre amiante selon le référentiel de l'OPQIBI

AUTRES POLLUANTS PARTICULAIRES

- AM/P100 Passerelle opérateur amiante / risque plomb
- AM/P101 Opérateur sur chantier à risque plomb

SOUS-SECTION 4

- CPF** AM/I100 Encadrement technique amiante sous-section 4 - Formation préalable
- AM/I102 Encadrement technique amiante sous-section 4 - Recyclage
- AM/I804 Classe virtuelle : Mise à niveau des encadrants amiante SS 4
- AM/I821 Classe virtuelle - Le mode opératoire
- CPF** AM/I900 **BLENDED-LEARNING** Encadrement technique amiante sous section 4 - Formation préalable
- AM/P102 Encadrement ou donneur d'ordre pour des interventions intégrant le risque plomb
- AM/P105 Opérateur sur chantier à risque d'exposition à la silice cristalline

→ **Titre acquis à la fin de formation** : amiante SS3/SS4 : attestation de compétence au titre de l'arrêté du 23 février 2012



RECYCLAGE / Tous les 3 ans

QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ PRÉVENIR LE RISQUE AMIANTE ET AUTRES POLLUANTS PARTICULAIRES

PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE

L'employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.



PERSONNEL OPÉRATEUR DE CHANTIER

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du plan de retrait ou de confinement, ou du mode opératoire.



PERSONNEL D'ENCADREMENT DE CHANTIER

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le plan de retrait ou de confinement, ou le mode opératoire.

LA SOUS-SECTION 3 (SS3)

La SS3 concerne les travaux dont le but est de retirer les matériaux et les produits contenant de l'amiante en vue d'une démolition, de travaux de réhabilitation

SOUS-SECTION 3

OPÉRATEUR DE CHANTIER	ENCADREMENT DE CHANTIER	ENCADREMENT TECHNIQUE
FORMATION PRÉALABLE		
Opérateur de chantier amiante sous-section 3 5 jours - Réf. AM/R110 CPF	Encadrant de chantier amiante sous-section 3 10 jours - Réf. AM/R105 CPF	Encadrant technique sous-section 3 10 jours - Réf. AM/R100 CPF
FORMATION 1- RECYCLAGE À 6 MOIS		
Opérateur de chantier amiante sous-section 3 - Recyclage 2 jours - Réf. AM/R111 CPF	Encadrant de chantier amiante sous-section 3 - Recyclage 2 jours - Réf. AM/R106 CPF	Encadrant technique amiante sous-section 3 - Recyclage 2 jours - Réf. AM/R101 CPF
FORMATION RECYCLAGE À 3 ANS		
Opérateur de chantier amiante sous-section 3 - Recyclage 2 jours - Réf. AM/R112 CPF	Encadrant de chantier amiante sous-section 3 - Recyclage 2 jours - Réf. AM/R107 CPF	Encadrant technique amiante sous-section 3 - Recyclage 2 jours - Réf. AM/R102 CPF

LA SOUS-SECTION 4 (SS4)

La SS4 concerne certaines opérations de maintenance "courantes" ainsi que les activités qui généreront peu de déchets de matériaux (ou tout du moins en faible quantité). Il s'agit par exemple de : réparation d'une plaque de toiture, changement d'un joint dans une chaudière en panne, percement d'un mur pour pose d'un interphone, etc.

SOUS-SECTION 4 SS4			
OPÉRATEUR DE CHANTIER	ENCADREMENT DE CHANTIER ET OPÉRATEUR	ENCADREMENT TECHNIQUE	ENCADREMENT MIXTE/ CUMUL DE FONCTIONS
FORMATION PRÉALABLE			
Opérateur de chantier amiante sous-section 4 2 jours - Réf. AM/I110 CPF	Encadrant de chantier amiante sous-section 4 5 jours - Réf. AM/I105 CPF Existe en BLENDED LEARNING	Encadrant technique amiante sous-section 4 5 jours - Réf. AM/I100 CPF Existe en BLENDED LEARNING	Encadrant mixte / cumul de fonctions amiante sous-section 4 5 jours - Réf. AM/I115 CPF Existe en BLENDED LEARNING
TEST DE POSITIONNEMENT EN AMONT DES RECYCLAGES			
100% DIGITAL Évaluer ses connaissances en tant qu'opérateur de chantier amiante sous-section 4 20 min - Réf. AM/K033	100% DIGITAL Évaluer ses connaissances en tant qu'encadrant de chantier amiante sous-section 4 30 min - Réf. AM/K036	100% DIGITAL Évaluer ses connaissances en tant qu'encadrant technique amiante sous-section 4 30 min - Réf. AM/K039	
PROPOSITION APAVE EN FONCTION DES RÉSULTATS DU TEST			
SI RÉSULTAT ≥ 14/20 Opérateur de chantier amiante sous-section 4 - Recyclage Réf. AM/I112 CPF	SI RÉSULTAT ≥ 20/30 Encadrant de chantier amiante sous-section 4 - Recyclage Réf. AM/I107 CPF	SI RÉSULTAT ≥ 30/40 Encadrant technique amiante sous-section 4 - Recyclage Réf. AM/I102 CPF	
SI RÉSULTAT < 14/20 Opérateur de chantier amiante sous-section 4 Réf. AM/I110 CPF	SI RÉSULTAT < 20/30 Mettre à niveau ses compétences d'encadrant technique, de chantier ou mixte / cumul de fonctions amiante sous-section 4 Réf. AM/I104 + Encadrant de chantier amiante sous-section 4 - Recyclage Réf. AM/I107	OU Encadrant mixte / cumul de fonctions amiante sous-section 4 - Recyclage Réf. AM/I117 CPF	
		SI RÉSULTAT < 30/40 Mettre à niveau ses compétences d'encadrant technique, de chantier ou mixte / cumul de fonctions amiante sous-section 4 Réf. AM/I104 + Encadrant technique amiante sous-section 4 - Recyclage Réf. AM/I102	
FORMATION DE REMISE À NIVEAU RECOMMANDÉE AVANT RECYCLAGE			
	Mettre à niveau ses compétences d'encadrant technique, de chantier ou mixte / cumul de fonctions amiante sous-section 4 1 jour - Réf. AM/I104		
FORMATION RECYCLAGE À 3 ANS			
Opérateur de chantier amiante sous-section 4 - Recyclage 1 jour - Réf. AM/I112 CPF	Encadrant de chantier amiante sous-section 4 - Recyclage 1 jour - Réf. AM/I107 CPF	Encadrant technique amiante sous-section 4 - Recyclage 1 jour - Réf. AM/I102 CPF	Encadrant mixte / cumul de fonctions amiante sous-section 4 - Recyclage 1 jour - Réf. AM/I117 CPF

Atex Atmosphère explosive

- INTERVENTIONS ZONE ATEX
- DÉMARCHE ATEX
- CONCEPTION MAINTENANCE ATEX
- CERTIFICATS ISM-ATEX



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr

εx

Le + apave

- + **126 CENTRES DE FORMATION EN FRANCE** pouvant accueillir les formations ATEX
- + Formateurs réalisant également la définition des zones ATEX en entreprises, vérifiant l'adéquation du matériel et aidant à la rédaction du Document Relatif à la Protection Contre les Explosions (DRPCE)
- + **FORMATIONS ADAPTÉES** à vos risques

50

formations



VOS BESOINS

- Évaluer les risques et mettre en place une démarche ATEX
- Identifier les zones ATEX
- Choisir et maintenir les matériels ATEX

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- L'application des principes généraux de la prévention du risque ATEX
- L'évaluation du risque d'explosion
- Le classement des lieux de travail
- La rédaction du document relatif à la protection contre les explosion (DRPCE)
- R 4227-49 : l'employeur prend les mesures nécessaires pour qu'une formation et des recyclages des travailleurs en matière de protection contre les explosions soient délivrées
- Arrêté du 02/07/2003 : habilitation, après formation du personnel réalisant des opérations de maintenance et d'entretien dans les zones ATEX

QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ OFFRE APAVE

HABILITATION		CONCEPTION		MAINTENANCE
 INITIAL	 RECYCLAGE	 ÉLECTRIQUE	 MÉCANIQUE	
ACCÈS EN ZONE		ACCÈS EN ZONE		ACCÈS EN ZONE
ATEX : acquérir les connaissances de base pour le personnel intervenant ou circulant en zone ATEX (avis d'habilitation ATEX niveau 0) 0,5 jours - Réf. AT/B008		Concevoir et réaliser une installation électrique en zone ATEX 2 jours - Réf. AT/C001		Concevoir et réaliser une installation non électrique en zone ATEX 2 jours - Réf. AT/C002
ÉXECUTANT NIVEAU 1		ÉXECUTANT NIVEAU 1		ÉXECUTANT NIVEAU 1
Exécuter des opérations de maintenance ou des travaux en zone ATEX (avis d'habilitation ATEX niveau 1) 1 jour - Réf. AT/B001	Actualiser ses connaissances ATEX (recyclage avis d'habilitation tous niveaux) 1 jour - Réf. AT/B003	2 jours - Réf. AT/C001	2 jours - Réf. AT/C002	2 jours - Réf. AT/D001
ENCADRANT NIVEAU 2		ENCADRANT NIVEAU 2		ENCADRANT NIVEAU 2
Encadrer du personnel en zone ATEX (avis d'habilitation ATEX niveau 2) 2 jours - Réf. AT/B002	1 jour - Réf. AT/B003	2 jours - Réf. AT/C001	2 jours - Réf. AT/C002	2 jours - Réf. AT/D001



→ RÉFÉRENTIEL



CERTIFICAT



INITIAL



RECYCLAGE

INTERVENANT NIVEAU 0			
Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 0 : personnel intervenant en zone ATEX 0,5 jours - Réf. AT/X070			
ÉXECUTANT NIVEAU 1			
Électrique Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 1 électrique (1E) 1,5 jours - Réf. AT/X081	Mécanique Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 1 mécanique non électrique (1M) 1 jour - Réf. AT/X071	Électrique Renouveler la certification Ism-ATEX niveau 1 électrique (1E) 1,5 jours - Réf. AT/X181	Mécanique Renouveler la certification Ism-ATEX niveau 1 mécanique non électrique (1M) 1 jour - Réf. AT/X171
Électrique + Mécanique Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 1 électrique et mécanique (1E + 1M) 2 jours - Réf. AT/X091		Électrique + Mécanique Renouveler la certification Ism-ATEX niveau 1 électrique et mécanique (1E + 1M) 2 jours - Réf. AT/X191	
ENCADRANT NIVEAU 2			
Électrique Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 2 électrique (2E) 3 jours - Réf. AT/X082	Mécanique Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 2 mécanique non électrique (2M) 3 jours - Réf. AT/X072	Électrique Renouveler la certification Ism-ATEX niveau 2 électrique (2E) 1,5 jours - Réf. AT/X182	Mécanique Renouveler la certification Ism-ATEX niveau 2 mécanique non électrique (2M) 1,5 jours - Réf. AT/X172
Électrique + Mécanique Préparer et passer la certification Ism-ATEX niveau 2 électrique et mécanique (2E + 2M) 4 jours - Réf. AT/X092		Électrique + Mécanique Renouveler la certification Ism-ATEX niveau 2 électrique et mécanique (2E + 2M) 1,5 jours - Réf. AT/X192	

Caces® Levage Manutention

- R482 : ENGIN DE CHANTIER
- R483 : GRUES MOBILES
- R484 : PONTS ROULANTS ET PORTIQUES
- R485 : CHARIOTS DE MANUTENTION
AUTOMOTEURS GERBEURS À CONDUCTEUR
ACCOMPAGNANT
- R486 : PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES
MOBILES DE PERSONNES
- R487 : GRUES À TOUR
- R489 : CHARIOTS DE MANUTENTION
AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ
- R490 : GRUES DE CHARGEMENT



Découvrez toutes nos
formations sur notre site

www.apave.fr

Le + apave

- + **72 CENTRES DE TESTS CERTIFIÉS CACES®**
répartis sur toute la France
- + **FORMATEURS EXPERTS** dans le contrôle des
engins de manutention
- + Formations possibles en **BLENDED-LEARNING**
- + **DES STAGES ASSOCIÉS** qui complètent
et optimisent les compétences de vos
collaborateurs



POUR ALLER + LOIN

60

formations



VOS BESOINS

- Former vos collaborateurs à l'utilisation en sécurité des engins
- Répondre à votre obligation de formation
- Que vos collaborateurs soient titulaires du CACES®
- Avoir un avis d'aptitude à la conduite en sécurité en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Code du travail art R4323-55 et 56
Recommandations de la CNAM

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

CACES®

- LM/C010 CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - débutants
- LM/C015 CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - recyclage
- LM/P010 CACES® R486A Plates-formes élévatrices mobiles de personnes catégorie B - débutant
- LM/P017 CACES® R486A Plates-formes élévatrices mobiles de personnes catégories A et B - recyclage
- LM/C021 CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - expérimentés
- LM/L021 CACES® R484 Ponts roulants et portiques - expérimenté
- LM/T030 CACES® R482 Engins de chantier - débutants

AVIS D'APTITUDE À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ

Toutes nos formations en vue du passage du CACES® sont déclinables en formation et évaluation au poste de travail.

- LM/C110 Avis d'aptitude à la conduite d'un chariot élévateur de manutention à conducteur porté - débutant
- LM/P111 Avis d'aptitude à la conduite d'une PEMP - expérimenté
- LM/C125 Avis d'aptitude à la conduite d'un chariot automoteur de manutention gerbeur à conducteur accompagnant
- LM/T135 Avis d'aptitude à la conduite d'engins de chantier

→ **Titre acquis à la fin de formation** : CACES et/ou avis d'aptitude à la conduite en sécurité



RECYCLAGE / Tous les 5 ou 10 ans selon la recommandation



ENGINS DE CHANTIER



CATÉGORIE A

Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques ≤ 6 t,
chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques ≤ 6 t,
chargeuses-pelleteuses ≤ 6 t,
moto-basculeurs ≤ 6 t,
compacteurs ≤ 6 t,
tracteurs agricoles ≤ 100 cv (73,6 kW)



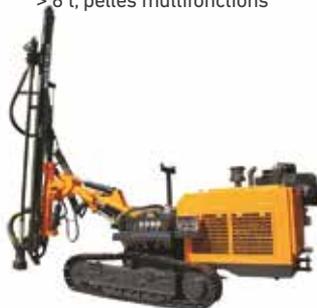
CATÉGORIE B1

Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques
 > 6 t, pelles multifonctions



CATÉGORIE C1

Chargeuses sur pneumatiques > 6 t,
chargeuses-pelleteuses > 6 t



CATÉGORIE B2

Machines automotrices de sondage
ou de forage



CATÉGORIE C2

Bouteurs, chargeuses à chenilles > 6 t



CATÉGORIE B3

Pelles hydrauliques rail-route



CATÉGORIE C3

Niveleuses automotrices



CATÉGORIE D

Compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixtes > 6 t, compacteurs à pieds dameurs > 6 t



CATÉGORIE F

Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât, chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique



CATÉGORIE E

Tombereaux, rigides ou articulés, moto-basculeurs > 6 t, tracteurs agricoles > 100 cv (73,6 kW)



CATÉGORIE G

Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantiers des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais

CACES®

AUTORISATION DE CONDUITE

DÉBUTANT

CACES® R482 Engins de chantier - débutant

5 jours - Réf. LM/T030 CPF

CACES® R482 et/ou avis d'aptitude Engins de chantier - débutant

Réf. LM/T810 E-LEARNING

Théorie seule

CACES® R482 Engins de chantier - débutant

Réf. LM/T910 BLENDED-LEARNING

Avis d'aptitude à la conduite d'un engin de chantier - débutant

4 jours - Réf. LM/T130

Avis d'aptitude à la conduite d'un engin de chantier - débutant

Réf. LM/T950 BLENDED-LEARNING

EXPÉRIMENTÉ

CACES® R482 Engins de chantier - expérimenté

3 jours - Réf. LM/T031 CPF

CACES® R482 et/ou avis d'Aptitude engin de chantier - expérimenté

Réf. LM/T810 E-LEARNING

Théorie seule

CACES® R482 Engins de chantier - expérimenté

Réf. LM/T910 BLENDED-LEARNING

Avis d'aptitude à la conduite d'un engin de chantier - expérimenté

2 jours - Réf. LM/T131

Avis d'aptitude à la conduite d'un engin de chantier - expérimenté

Réf. LM/T 950 BLENDED-LEARNING

RECYCLAGE

Recyclage CACES® R482 Engins de chantier

2 jours - Réf. LM/T035 CPF

Recyclage CACES® et/ou avis d'aptitude Engins de chantier

Réf. LM/T810 E-LEARNING

Théorie seule

Recyclage CACES® R482 Engins de chantier

Réf. LM/T910 BLENDED-LEARNING

Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite d'un engin de chantier

1 jour - Réf. LM/T135

Réf. LM/T 950 BLENDED-LEARNING

COMPLÉMENT DE FORMATION

Se perfectionner à la conduite d'un engin de chantier

14 jours - Réf. LM/T133



GRUES MOBILES



Recyclage
5 ans
R483

**CATÉGORIE A**

Grues mobiles à flèche treillis

**CATÉGORIE B**

Grues mobiles à flèche télescopique

CACES®**AUTORISATION DE CONDUITE****DÉBUTANT**

CACES® R483 Grues mobiles - débutant

15 jours - Réf. LM/G020 **CPF**

Avis d'aptitude à la conduite d'une grue mobile - débutant

14 jours - Réf. LM/G120

EXPÉRIMENTÉ

CACES® R483 Grues mobiles - expérimenté

5 jours - Réf. LM/G021 **CPF**

Avis d'aptitude à la conduite d'une grue mobile - expérimenté

4 jours - Réf. LM/G121

RECYCLAGE

Recyclage CACES® R483 Grues mobiles

3 jours - Réf. LM/G025 **CPF**

Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite d'une grue mobile

2 jours - Réf. LM/G125



GRUES À TOUR

Recyclage
5 ans
R487*



CATÉGORIE 1

Grue à Montage par Éléments (GME),
à flèche distributrice



CATÉGORIE 2

Grue à Montage par Éléments (GME),
à flèche relevable



CATÉGORIE 3

Grue à Montage Automatisé (GMA)

GRUES DE CHARGEMENT

Recyclage
5 ans
R490



COMMANDE MANUELLE



AVEC TÉLÉCOMMANDE

CACES® DÉBUTANT	AUTORISATION DE CONDUITE	CACES®	AUTORISATION DE CONDUITE
CACES® R487 Grues à tour - débutant 15 jours - Réf. LM/G010 CPF	Avis d'aptitude à la conduite d'une grue à tour - débutant 14 jours - Réf. LM/G110	CACES® R490 Grues de chargement - débutant 3 jours - Réf. LM/G030 CPF	Avis d'aptitude à la conduite d'une grue de chargement - débutant 2 jours - Réf. LM/G130
CACES® R487 Grues à tour - expérimenté 5 jours - Réf. LM/G011 CPF	Avis d'aptitude à la conduite d'une grue à tour - expérimenté 4 jours - Réf. LM/G111	CACES® R490 Grues de chargement - expérimenté 2 jours - Réf. LM/G031 CPF	Avis d'aptitude à la conduite d'une grue de chargement - expérimenté 2 jours - Réf. LM/G131
RECYCLAGE Recyclage CACES® R487 Grues à tour 3 jours - Réf. LM/G015 CPF	Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite d'une grue à tour 2 jours - Réf. LM/G115 CPF	Recyclage CACES® R490 Grues de chargement 2 jours - Réf. LM/G035 CPF	Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite d'une grue de chargement 1 jour - Réf. LM/G135

*Sous réserve de renouvellement des agréments

INFO RECYCLAGE

Tout conducteur de grue doit au moins tous les 5 ans réactualiser ses connaissances et savoir faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir à nouveau son CACES® correspondant. Toutefois, pour les conducteurs réguliers de grue qui exercent cette activité à temps plein, le délai de réactualisation des épreuves pratiques peut être porté à 10 ans sous réserve qu'au terme des 5 premières années :

- L'employeur puisse justifier que le salarié concerné a réalisé sur ces 5 années au moins 50 jours par an de conduite de la grue
- Le salarié passe à nouveau avec succès dans un Organisme Testeur Certifié, l'évaluation théorique du CACES® correspondant.

NOTA : Dans ce cas, la réussite au test théorique ne donnera pas lieu à la délivrance d'un nouveau CACES® mais d'une attestation de réussite au test théorique du CACES® correspondant.



PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES (PEMP) "NACELLES"



Recyclage
5 ans

R486



CATÉGORIE A

PEMP du groupe A, de type 1 ou 3



CATÉGORIE B

PEMP du groupe B, de type 1 ou 3



CATÉGORIE C

Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B.

Déplacement, chargement/déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

CACES®

DÉBUTANT

CACES® R486 Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - débutant

(CAT B) **3 jours** - Réf. LM/P010 **CPF**

(CAT A) **3 jours** - Réf. LM/P016 **CPF**

(CAT A+B) **4 jours** - Réf. LM/P013 **CPF**

(CAT A ou B) Réf. LM/P910 **BLENDED-LEARNING**

(CAT A et B) Réf. LM/P913 **BLENDED-LEARNING**

CACES® R486 et/ou Avis d'Aptitude Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - débutant

Réf. LM/P810 **E-LEARNING** Théorie seule

AUTORISATION DE CONDUITE

Avis d'aptitude à la conduite d'une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - débutant

2 jours - Réf. LM/P110

Avis d'Aptitude Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - débutant

Réf. LM/P950 **BLENDED-LEARNING**

EXPÉRIMENTÉ

CACES® Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - expérimenté

(CAT A) **2 jours** - Réf. LM/P011 **CPF**

Réf. LM/P911 **BLENDED-LEARNING**

(CAT B) **2 jours** - Réf. LM/P015 **CPF**

Réf. LM/P915 **BLENDED-LEARNING**

(CAT A+B) **3 jours** - Réf. LM/P017 **CPF**

Réf. LM/P917 **BLENDED-LEARNING**

CACES® R486 et/ou Avis d'Aptitude Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - expérimenté

Réf. LM/P811 **E-LEARNING** Théorie seule

Avis d'aptitude à la conduite d'une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - expérimenté

1 jour - Réf. LM/P111

Avis d'Aptitude Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - expérimenté

Réf. LM/P951 **BLENDED-LEARNING**

RECYCLAGE

CACES® Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP) - expérimenté

(CAT A) **2 jours** - Réf. LM/P011 **CPF**

Réf. LM/P911 **BLENDED-LEARNING**

(CAT B) **2 jours** - Réf. LM/P015 **CPF**

Réf. LM/P915 **BLENDED-LEARNING**

(CAT A+B) **3 jours** - Réf. LM/P017 **CPF**

Réf. LM/P917 **BLENDED-LEARNING**

Recyclage CACES® R486 et/ou Avis d'Aptitude Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP)

Réf. LM/P815 **E-LEARNING** Théorie seule

Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite d'une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP)

1 jour - Réf. LM/P115

Recyclage Avis d'Aptitude Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP)

Réf. LM/P955 **BLENDED-LEARNING**



PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

Recyclage
5 ans
R484

CATÉGORIE 1

Ponts roulants et portiques à commande au sol (pont roulant monopoutre, poutre roulante, pont roulant bipoutre)



CATÉGORIE 2

Ponts roulants et portiques à commande en cabine



GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Recyclage
5 ans
R485



CATÉGORIE 1

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,2 m < hauteur de levée ≤ 2,5 m)

CATÉGORIE 2

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,5 m)

CACES® DÉBUTANT		AUTORISATION DE CONDUITE	
<p>CACES® R484 Ponts roulants et portiques - débutants</p> <p>3 jours - Réf. LM/L020 CPF</p> <p>CACES® R484 et/ou Avis d'aptitude Ponts roulants et Portiques - débutant</p> <p>Réf. LM/L810 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>CACES® R484 Ponts roulants et portiques - débutants</p> <p>Réf. LM/L910 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Avis d'aptitude à la conduite d'un pont roulant - débutant</p> <p>2 jours - Réf. LM/L120</p> <p>Avis d'Aptitude Ponts roulants et des Portiques - débutant</p> <p>Réf. LM/L950</p> <p>BLENDED-LEARNING</p>	<p>CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - débutant</p> <p>3 jours - Réf. LM/C020</p> <p>CACES® R485 et/ou avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - débutant</p> <p>Réf. LM/C820 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - débutant</p> <p>Réf. LM/C920 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Avis d'aptitude à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant - débutant</p> <p>2 jours - Réf. LM/C120</p> <p>Avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - débutant</p> <p>Réf. LM/C980</p> <p>BLENDED-LEARNING</p>
<p>EXPÉRIMENTÉ</p> <p>CACES® R484 Ponts roulants et portiques - expérimenté</p> <p>2 jours - Réf. LM/L021 CPF</p> <p>CACES® R484 et/ou Avis d'aptitude Ponts roulants et Portiques - expérimenté</p> <p>Réf. LM/L811 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>CACES® R484 Ponts roulants et des Portiques - expérimenté</p> <p>Réf. LM/L911 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Avis d'aptitude à la conduite d'un pont roulant - expérimenté</p> <p>1 jour - Réf. LM/L121</p> <p>Avis d'Aptitude Ponts roulants et des Portiques - expérimenté</p> <p>Réf. LM/L951</p> <p>BLENDED-LEARNING</p>	<p>CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - expérimenté</p> <p>2 jours - Réf. LM/C021</p> <p>CACES® R485 et/ou avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C821 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C921 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Avis d'aptitude à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant - expérimenté</p> <p>1 jour - Réf. LM/C121</p> <p>Avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C981</p> <p>BLENDED-LEARNING</p>
<p>RECYCLAGE</p> <p>Recyclage CACES®(r)R484 Ponts roulants et portiques</p> <p>2 jours - Réf. LM/L025 CPF</p> <p>Recyclage CACES® R484 et/ou Avis d'aptitude Ponts roulants et Portiques</p> <p>Réf. LM/L815 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>Recyclage CACES® R484 Ponts roulants et portiques</p> <p>Réf. LM/L915 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite d'un pont roulant</p> <p>1 jour - Réf. LM/L125</p> <p>Recyclage Avis d'Aptitude Ponts roulants et des Portiques</p> <p>Réf. LM/L955</p> <p>BLENDED-LEARNING</p>	<p>Recyclage CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</p> <p>2 jours - Réf. LM/C025</p> <p>Recyclage CACES® R485 et/ou avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C825 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>Recyclage CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</p> <p>Réf. LM/C925 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Recyclage avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</p> <p>1 jour - Réf. LM/C125</p> <p>Recyclage avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</p> <p>Réf. LM/C985</p> <p>BLENDED-LEARNING</p>



CHARIOTS AUTOMOTEURS



Recyclage
5 ans

R489



CATÉGORIE 1A

Transpalette à conducteur porté, préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (levée $\leq 1,2$ m)



CATÉGORIE 1B

Gerbeurs à conducteur porté (levée $> 1,2$ m)



CATÉGORIE 2A

Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 t)



CATÉGORIE 2B

Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 t)



CATÉGORIE 3

Chariots automoteurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 t)



CATÉGORIE 4

Chariots automoteurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 t)



CATÉGORIE 5

Chariots automoteurs à mât rétractable



CATÉGORIE 6

Chariots automoteurs à poste de conduite éleveur (hauteur de plancher > 1,2 m)



CATÉGORIE 7

Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

CACES®		AUTORISATION DE CONDUITE
DÉBUTANT		
<p>CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - débutant</p> <p>4 jours - Réf. LM/C010 CPF</p> <p>CACES® R489 et ou avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - débutant</p> <p>Réf. LM/C810 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - débutant</p> <p>Réf. LM/L910 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Avis d'aptitude à la conduite de Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - débutant</p> <p>3 jours - Réf. LM/C110</p> <p>Avis d'aptitude à la conduite de Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - débutant</p> <p>Réf. LM/C950 BLENDED-LEARNING</p>	
EXPÉRIMENTÉ		
<p>CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - expérimenté</p> <p>3 jours - Réf. LM/C011 CPF</p> <p>CACES® R489 et ou avis d'aptitude Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C811 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C911 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Avis d'aptitude à la conduite de Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - expérimenté</p> <p>2 jours - Réf. LM/C111</p> <p>Avis d'aptitude à la conduite de Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - expérimenté</p> <p>Réf. LM/C951 BLENDED-LEARNING</p>	
RECYCLAGE		
<p>Recyclage CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p> <p>2 jours - Réf. LM/C015 CPF</p> <p>Recyclage CACES® R489 et/ou Avis d'Aptitude Chariot de manutention automoteur à conducteur porté</p> <p>Réf. LM/C815 E-LEARNING</p> <p>Théorie seule</p> <p>Recyclage CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p> <p>Réf. LM/C915 BLENDED-LEARNING</p>	<p>Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite de Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p> <p>1 jour - Réf. LM/C115</p> <p>Recyclage de l'avis d'aptitude à la conduite de Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p> <p>Réf. LM/C955 BLENDED-LEARNING</p>	
COMPLÉMENT DE FORMATION		
		<p>Avis d'aptitude à la conduite d'un chariot automoteur à conducteur porté (complément de formation) - expérimenté</p> <p>1 jour - Réf. LM/C113</p>

Échafaudages

- ÉCHAFAUDAGES ROULANTS
- ÉCHAFAUDAGES DE PIED
- MOYENS D'ACCÈS MOTORISÉS



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **OFFRE DE FORMATION** couvrant les différents types d'échafaudages de pied et roulants
- + **CENTRES DE FORMATION DISPOSANT DE PLATEFORMES AGRÉÉES PAR LE SFECE**



20

formations

VOS BESOINS

- Former et acquérir les compétences nécessaires au montage, à la vérification et à l'utilisation des échafaudages de pied et roulants
- Faire reconnaître la compétence des monteurs par l'obtention d'une certification

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Les interventions en hauteur doivent être effectuées par des personnes ayant reçu une formation
- Tout employeur est tenu d'informer ses salariés sur les risques professionnels et leur prévention, de les former à la sécurité et à leur poste de travail (articles L.4141-1 à 4141-4 du Code du travail)
- En outre, des formations spécifiques sont prévues pour l'usage de certains équipements de travail comme les échafaudages et les équipements motorisés pour le travail en hauteur, (recommandation R457 et R408)

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

- EC/X013 Utiliser un échafaudage roulant et réaliser la vérification journalière
- EC/X033 Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants

PLATEFORMES SUSPENDUES MUES MÉCANIQUEMENT PAR TREUILS ET CÂBLES

- EC/X077 Utilisateur de plateformes suspendues mues mécaniquement par treuils et câbles (SFECE)
- EC/X070 Monteur de plateformes suspendues mues mécaniquement par treuils et câbles (agrée SFECE)

ÉCHAFAUDAGES DE PIED

- EC/X015 Utiliser un échafaudage de pied et réaliser sa vérification journalière
- EC/X037 Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied
- EC/X055 Vérifier des échafaudages de pied
- EC/X038 Recyclage de la formation - Monteur d'échafaudages

FORMATION AGRÉÉE PAR LE SFECE

(syndicat Français de l'échafaudage du coffrage et de l'étalement)

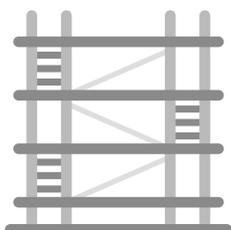
- EC/X030 Monteur d'échafaudages (SFECE)
- EC/X050 Réception, conformité, vérification d'échafaudages fixes et roulants (SFECE)
- EC/X032 Recyclage de la formation monteur d'échafaudages (SFECE)



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ ÉCHAUDAGES

ÉCHAUDAGES DE PIED



La mise en œuvre d'un échafaudage se déroule obligatoirement en 5 étapes.

	MONTER	RÉCEPTIONNER	VÉRIFIER	UTILISER	DÉMONTER/ MAINTENIR
Utiliser des échafaudages de pied et réaliser leur vérification journalière 1 jour - Réf. EC/X015			✓	✓	
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied 2 jours - Réf. EC/X037 Recyclage 2 jours - Réf. EC/X038	✓		✓	✓	
Vérifier des échafaudages de pied 2 jours - Réf. EC/X055		✓	✓		
Réception, conformité, vérification d'échafaudages fixes et roulants (SFECE)* 3 jours - Réf. EC/X050		✓	✓		

1 FORMATION MÉTIER

Monteur d'échafaudages
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

7 jours - Réf. EC/Z011

Responsable montage
Chef d'équipe en échafaudage
Certificat Professionnel (CP FFP)

11,5 jours - Réf. EC/Z010

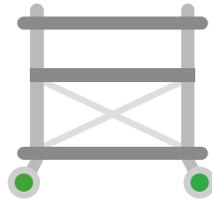
Monteur de plateformes suspendues
Certification de Qualification Professionnelle (CQP)

4 jours - Réf. EC/Z012





ÉCHAFAUDAGES ROULANTS



La mise en œuvre d'un échafaudage se déroule obligatoirement en 4 étapes.

	MONTER	VÉRIFIER	UTILISER	DÉMONTER/ MAINTENIR
Utiliser un échafaudage roulant et réaliser la vérification journalière 1 jour - Réf. EC/X013		✓	✓	
Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants 1 jour - Réf. EC/X033	✓	✓	✓	✓
Réception, conformité, vérification d'échafaudages fixes et roulants (SFECE)* 3 jours - Réf. EC/X050		✓	✓	



Électricité

- HABILITATION ÉLECTRIQUE INSTALLATION
- INITIATION À L'ÉLECTRICITÉ
- CONCEPTION INSTALLATION
- EXPLOITATION DÉPANNAGE MAINTENANCE
- FIBRE OPTIQUE



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES** pour vos habilitations électriques : présentiel, classes virtuelles ou e-learning
- + **FORMATIONS CENTRÉES SUR L'APPRENANT** avec notamment des activités immersives (vidéo 360° interactive, réalité virtuelle,...)
- + **TRAVAUX PRATIQUES DANS VOS LOCAUX** ou dans l'un de nos 145 centres de formation
- + **FOURNITURE DES CARNETS DE PRESCRIPTIONS** standards ou sur mesure
- + **DÉMATÉRIALISATION DES AVIS D'HABILITATION** à l'issue de la formation
- + **LIVRET DE FORMATION** avec QR codes donnant accès à des ressources multimédia



70

formations



VOS BESOINS

- Disposer de personnel formé à l'habilitation électrique sur les installations avec une approche basée sur le développement des compétences et sur les principes généraux de prévention
- Professionnaliser vos équipes dans l'exploitation, le dépannage, la maintenance et la conception des installations électriques
- Disposer de personnel formé et habilité pour les Travaux Sous Tension (TST) sur les installations et/ou sur les batteries stationnaires

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Code du travail articles R4544-9 et 10 : les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités
- Arrêté du 20/11/2017 : la norme recommandée pour les installations à l'article R4544-3 du Code du travail est la NF C18-510. Nota : l'amendement A1 de février 2020 vient modifier la NF C18-510 Janvier 2012
- Code du travail article R4544-11 : tout travailleur qui effectue des Travaux Sous Tension est titulaire d'une habilitation spécifique délivrée par l'employeur après l'obtention d'un document délivré par un organisme de formation agréé
- Arrêté du 7 avril 2021 : les mesures de prévention prévues à l'article R. 4544-8 du code du travail mises en œuvre par l'employeur pour la réalisation des Travaux Sous Tension, sont conformes aux dispositions prévues dans les normes homologuées de la série NF C18-505

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

INITIATION À L'ÉLECTRICITÉ

EL/A041	S'initier aux fondamentaux de l'électricité
EL/A042	Se perfectionner aux règles applicables au courant triphasé

HABILITATION ÉLECTRIQUE EN HTB

EL/H091	Habilitation électrique : opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (HTA) B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2V-H2V Essai, BR, BE-HE Essai et/ou Mesure et/ou Vérification, BC-HC, H0-H0V
---------	--

PHOTOVOLTAÏQUE

EL/B097	Habilitation électrique : travaux interventions BT sur installations photovoltaïques : B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, BR
EL/P002	Réaliser et maintenir un système photovoltaïque

FIBRE OPTIQUE

EL/F002	Réaliser un câblage Voix Données Images (VDI) en réseau d'entreprise
EL/F011	Réaliser les mesures sur la fibre optique, photométrie, réflectométrie

CONCEPTION D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

EL/C004	Concevoir une installation électrique Basse Tension (BT) dans les Établissements Receiving du Public (ERP)
EL/C009	Réaliser une installation électrique Basse Tension (BT) en respectant la la norme NF C 15-100
EL/C010	Concevoir une installation électrique Basse Tension (BT) en respectant la norme NF C 15-100
EL/C031	Analyser les règles des installations électriques Haute Tension selon les NF C 13-100 et NF C 13-200

EXPLOITATION DÉPANNAGE MAINTENANCE

EL/A030	Exploiter son poste haute tension (HTA)
EL/D002	Assurer le dépannage d'une installation électrique par du personnel non électricien
EL/D005	Réaliser la maintenance d'une installation électrique Basse Tension (BT)



RECYCLAGE / Tous les 3 ans recommandé par la NF C18-510 pour les habilitations électriques



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES OPÉRATIONS SUR OU À PROXIMITÉ D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUE

ACTEURS

CHEF D'ÉTABLISSEMENT – CHARGÉ D'EXPLOITATION

Chargé d'exploitation électrique

1 jour - Réf. EL/B082

- Délivre les autorisations, d'accès notamment
- Organise la préparation des opérations
- Identifie et mandate les différents acteurs



TRAVAUX HORS TENSION

EMPLOYEUR-ENCADREMENT

Management de l'habilitation électrique

1 jour - Réf. EL/B083

- S'assure de la qualification et de la formation de ses opérateurs
- Délivre le titre d'habilitation
- Remet contre reçu un carnet de prescriptions électrique

Formation en classe virtuelle

Réf. EL/B801



TRAVAUX SOUS TENSION TST

CHARGÉ DE CONSIGNATION BC / HC

- Consignation dans le cadre de travaux

CHARGÉ DE TRAVAUX B2(V) / H2(V)

- Direction de travaux électriques confiés à des exécutants
- Réalisation seul de travaux d'ordre électrique
- Réalisation d'essai dans le cadre de travaux : habilitation B2V essai / H2V essai

EXÉCUTANT B1(V) / H1(V)

- Exécution de travaux d'ordre électrique ou d'interventions électriques, sous les ordres d'un chargé de travaux ou d'intervention générale BT



INTERVENTION BT

TRAVAUX SOUS TENSION SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES (IEIT)

- Remplacer un appareillage BT sans maintien de la continuité de service
- Remplacer un appareillage BT avec maintien de la continuité de service
- Réalimenter l'armoire
- « Chargé de travaux B2T / B2N installations Industrielles et Tertiaires »
- « Exécutant B1T / B1N installations Industrielles et Tertiaires »

TRAVAUX SOUS TENSION SUR LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS STATIONNAIRES (IEBAT) – DOMAINE INSTALLATION

- Assembler une chaîne de batteries
- Remplacer une batterie
- Nettoyer des batteries
- « Chargé de travaux B2T / B2N Installations batteries d'accumulateurs stationnaires »
- « Exécutant B1T / B1N Installations batteries d'accumulateurs stationnaires »



CHARGÉ D'INTERVENTIONS BT GÉNÉRALES BR

- Entretien et dépannage des installations électriques BT
- Intervention sur un équipement alimenté en BT / TBT pouvant comporter de la HT (enseignes lumineuses, brûleur de chaudières...)
- Consignation pour son propre compte
- Opérations sur panneau photovoltaïque

CHARGÉ D'INTERVENTIONS BT ÉLÉMENTAIRES BS

- Remplacement à l'identique d'une lampe, d'un appareillage (prise ou interrupteur), d'un matériel (convecteur, appareillage d'éclairage)
- Raccordement d'un appareil à un circuit en attente, protégé contre les surintensités
- Réarmement d'un dispositif de protection (disjoncteur, relais thermique...) dans un environnement sans pièce nue sous tension



OPÉRATIONS SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES



BE/HE MANŒUVRE

- Manœuvre d'appareillage : marche /arrêt, réarmement disjoncteur, relais thermique... sans limite de puissance



BE/HE MESURAGE

- Mesures électriques de tension, d'intensité, de résistance, d'isolement, de puissance...
- Mesures de grandeurs non électriques au voisinage de Pièces Nues Sous Tension (PNST), thermographie, pression, distance...



BE/HE ESSAIS

Mesures et essais sur plateforme d'essais, en laboratoire d'électricité, d'électronique

- Essais diélectriques sur plateforme d'essais ou sur une chaîne de fabrication

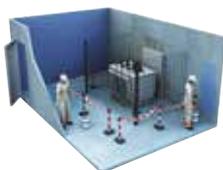
BE/HE VÉRIFICATION

- Vérification visuelles, contrôles techniques, mesurages (bureau de contrôle, diagnostiqueur immobilier...)

OPÉRATIONS NON ÉLECTRIQUES CHANTIER

CHARGÉ DE CHANTIER BO / HO(V)

- Organise, contrôle la surveillance des personnes placées sous son autorité. Applique les procédures et instructions de sécurité électrique et les fait appliquer. Analyse des risques, reçoit une autorisation de travail, remet un avis de fin de travail... (opère à distance supérieure ou égale à 30cm des PNST en BT)
- Travaux d'ordre non électrique (peinture, nettoyage, maçonnerie, serrurerie, élagage, agent de sécurité incendie, dératiseurs,...): travaux réalisés à une distance de plus de 30 cm des PNST (pièces nues sous tension) en BT



OPÉRATIONS NON ÉLECTRIQUES EN FOUILLES

Pour déplacer, nettoyer une canalisation électrique enterrée ou ouvrir un fourreau, il est nécessaire de disposer de l'habilitation électrique BF / HF

CHARGÉ DE CHANTIER BF / HF

- Reçoit les autorisations
- Balise la zone
- S'assure de la mise en place des protections
- Organise et surveille



EXÉCUTANT BF / HF

Réalise sous la supervision du chef de chantier :

- Ripage
- Soutènement
- Nettoyage
- Ouverture d'un fourreau
- Protection des câbles et accessoires

FORMATION INITIALE

1 ou 1,5 jour* Réf. EL/B088



BF / HF

* 1 jour pour les exécutant - 1,5 jour pour les chargés de chantier

1 ou 1,5 jour* Réf. EL/B080



BO / HO(V)

* 1 jour pour les exécutant - 1,5 jour pour les chargés de chantier

2 jours - Réf. EL/B081



BO / HO, BE Manœuvre, BS

18 jours - Réf. EL/B098



Mettre BE /HE manoeuvre

3 jours - Réf. EL/B090



BO / HO, BE Manœuvre, BR, BC, B1, B2, BE essais, BE mesure

4 jours - Réf. EL/B091



BO / HO, BE/HE Manœuvre, BR, BC / HC, B1 / H1, B2 / H2, BE / HE essais

3 jours - Réf. EL/B093



BE/HE Essais

4 jours - Réf. EL/T090



B1T / B2T, B1N / B2N installations Industrielles et Tertiaires

3 jours - Réf. EL/T096



B1T / B2T, B1N / B2N Installations batteries d'accumulateurs stationnaires (IEBAT)

3 jours - Réf. EL/T096



B1T/B2T, B1N/B2N batteries stationnaires (IEBAT)

RECYCLAGE

1 jour - Réf. EL/B188



1 jour - Réf. EL/B180



1,5 jour - Réf. EL/B181



2 jours - Réf. EL/B098



1,5 jour - Réf. EL/B190



1,5 jour - Réf. EL/B191



1,5 jour - Réf. EL/B193



2 jours - Réf. EL/T190



2 jours - Réf. EL/T196



2 jours - Réf. EL/T196



DOMAINE DE TENSION

ALTERNATIF



0 V

50 V

1000 V

50 kV

CONTINU



0 V

150 V

1500 V

75 kV

TBT

BT*

HTA**

HTB**

*En BT l'habilitation commence par un B

**En HT l'habilitation commence par un L

Les habilitations véhicules et engins se terminent par un "L"

Environnement Qualité Risques industriels

- DÉCHETS ET SOLS POLLUÉS
- ÉCOCONCEPTION
- RÉGLEMENTATIONS ICPE, IED, SEVESO
- SYSTÈMES DE MANAGEMENT ET AUDITS QSE
- RISQUES INDUSTRIELS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
- OUTILS QUALITÉ ET MÉTHODES



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr

Le + apave

- + **AVERT SÉCURITÉ APPLICATION TÉLÉCHARGEABLE** de remontée des incidents terrain et Avise outil de veille réglementaire personnalisable
- + **RETOUR D'EXPÉRIENCE APAVE** lors de nos actions d'études, audit et conseil auprès des entreprises



20

formations



VOS BESOINS

- Intégrer les contraintes réglementaires environnementales dans l'entreprise
- Maîtriser les risques industriels et les impacts environnementaux (déchets, eau, air, sol) dans l'entreprise
- Disposer d'équipes QHSE maîtrisant les systèmes de management ainsi que les outils et méthodes
- S'engager dans une démarche d'écoconceptions
- Prendre en compte la biodiversité dans la conception de vos projets

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Code de l'environnement : réglementation ICPE, spécificité des entreprises SEVESO (risque important) et IED (impact important), réglementation déchets, sites et sols pollués
- Référentiels de systèmes de management ISO (9001, 14001, 45001, 50001, 22001)
- Economie circulaire
- Référentiels de maîtrise des risques : système qualité des organismes de formation, règlement général sur la protection de données personnelles, système qualité des dispositifs médicaux, hygiène et sécurité sanitaire des denrées alimentaires



RÈGLEMENTATIONS ICPE, IED, SEVESO RISQUES INDUSTRIELS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



- Une nouvelle prise de fonction dans le domaine environnement
- Comment répondre aux exigences DREAL ?
- Des évolutions d'aménagement et de process sont à anticiper au niveau ICPE
- Quelle maîtrise pour vos rejets eau, air, déchets... ?

Formations inter et intra (ICPE, PM2I, rejets, risques, plan de gestion des solvants, veille réglementaire) adaptées au contexte de l'entreprise pour les responsables et le personnel d'exploitation

RÈGLEMENTATIONS ICPE, IED, SEVESO, RISQUES INDUSTRIELS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Maîtriser la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

2 jours - Réf. EV/G001

Maîtriser les bases techniques et réglementaires de l'environnement en entreprise ICPE

4 jours - Réf. EV/G005

Biodiversité : le rôle des études écologiques dans les projets

4 jours - Réf. EV/G008

Connaître et appliquer la réglementation sur les rejets atmosphériques

1 jour - Réf. EV/G052

Connaître et appliquer la réglementation sur les rejets d'eau dans l'industrie

1 jour - Réf. EV/G053

Identifier et maîtriser les risques industriels (incendie, explosion, pollutions)

1 jour - Réf. EV/G051

Obtenir la certification de compétences à la maintenance des disconnecteurs

3 jours - Réf. EV/L507

Renouveler la certification des compétences à la maintenance des disconnecteurs

2 jours - Réf. EV/L508

SYSTÈMES DE MANAGEMENT AUDITS QSE, OUTILS QUALITÉ ET MÉTHODES



- Sites certifiés en système de management QSE, sites Seveso seuil haut
- Établissements industriel et tertiaire, domaine agro-alimentaire, établissement de santé
- Comment gérer la protection des données personnelles ?
- Mettre en place ISO ?
- Faire adhérer ?
- Piloter ?
- Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)
- Qualification des organismes de formation
- Formations inter et Intra pour le responsable QSE, comité de pilotage, les auditeurs internes, les pilotes de processus, personnel de production

SYSTÈMES DE MANAGEMENT ET AUDITS QSE

Mettre en place un système de management environnemental ISO 14001

2 jours - Réf. EV/G002

Mettre en place un système de management de la qualité ISO 9001

3 jours - Réf. EV/Q002

Réaliser des audits internes de système de Management QSE

3 jours - Réf. EV/Q022

Référentiel national qualité des organismes de formation

1 jour - Réf. EV/Q009

Piloter les processus un système de management de la qualité

2 jours - Réf. EV/Q004

Pratiquer la méthode HACCP

2 jours - Réf. HA/A001

Auditer le management de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments

3 jours - Réf. HA/A002

Bonnes pratiques de l'hygiène en agroalimentaire

1 jour - Réf. HA/A010

Maîtriser le référentiel IFS version 7

2 jours - Réf. HA/A058

DES FORMATIONS SUR MESURE
DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE



DÉCHETS ET SOLS POLLUÉS



- Secteurs industriels, tertiaire, Immobilier
- Tri, valorisation des déchets ?
- Acquisition de nouveau site ?
- Réhabilitation de friche industrielle ?
- Décaissement, évacuation des terres ?
- Suivi réglementaire ? Risques ?

Formations inter et intra :

- Sites et sols pollués pour les gestionnaires immobiliers, chef de projets aménagement,
- Pour les déchets : gestionnaire de déchets sur site industriel, personnel d'exploitation de déchetteries.

Règlementation sur la gestion des déchets en entreprise

2 jours - Réf. EV/D001

Comprendre les enjeux et contraintes d'un site et d'un sol pollué

1 jour - Réf. EV/L008

ÉCOCONCEPTION



- Sites certifiés ISO 14001, 9001, Sites avec activités de Recherche et Développement
- Cycle de vie ?
- Nouveau produit ? Nouveau Process ?

Formations inter et intra à destination de responsable QSE, bureaux d'études, chargés de recherche et développement

Prendre en compte l'écoconception dans un système de management environnemental (ISO 14001)

1 jour - Réf. EV/E001

Mener une démarche d'écoconception produits

1 jour - Réf. EV/E002



Équipements sous pression

- MAINTENANCE D'UN ESP
- HABILITATION À LA CONDUITE D'UN ESP
- INSTALLATION ET SUIVI D'UN ESP
- CONCEPTION FABRICATION D'UN ESP
- ASSEMBLAGES BOULONNÉS



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **APPROCHE COMPLÈTE**
de vos installations sous pression
- + **OFFRE 100% DIGITALE**
pour le recyclage à la conduite d'autoclave
- + **MAQUETTES PÉDAGOGIQUES MOBILES**
« Assemblages boulonnés » équipées de capteurs d'effort sur la boulonnerie permettant de visualiser les contraintes exercées lors des serrages

30 formations



VOS BESOINS

- Installer, conduire, exploiter tous types d'équipements sous pression en sécurité par du personnel formé et habilité
- Concevoir, fabriquer et réparer des équipements sous pression en conformité avec les réglementations européennes et françaises
- Réaliser des assemblages boulonnés dans le respect des bonnes pratiques dans tous secteurs d'activités

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Code de l'environnement, Arrêté ministériel du 20 novembre 2017 «ESP», Directive Européenne 2014/68/UE «DESP», Arrêté ministériel du 30/12/2015 «ESPN»
- Référentiel EDF : assemblages boulonnés
- Référentiel ANFAS, GIPHISE : jointage

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

HABILITATION À LA CONDUITE D'UN ESP

AP/A020 Blended learning : habilitation à la conduite et à la maintenance d'autoclaves

MAINTENANCE D'UN ESP

AP/R009 Exigences réglementaires interventions maintenance ESP soumis à l'AM du 20/11/17

AP/R011 Exigences réglementaires maintenance Equipements Sous Pression Nucléaires

AP/R023 Habilitation maintenance ESP (hors générateurs vapeur) conf. à l'AM du 20/11/17

INSTALLATION ET SUIVI D'UN ESP

AP/R005 La réglementation des appareils à pression

AP/R010 Appliquer la réglementation relative aux Équipements Sous Pression Nucléaires dans les Installations Nucléaires de Base (INB)

AP/R014 Habilitation à l'inspection des ESP des installations frigorifiques

AP/R140 Rédaction d'un plan d'inspection d'un système frigorifique sous pression

CONCEPTION FABRICATION D'UN ESP

AP/R006 Appliquer la Directive Équipements Sous Pression neufs (DESP 2014/68/UE)

AP/R041 S'approprier le code de construction des appareils à pression (CODAP)

AP/R042 S'approprier le code de construction des tuyauteries industrielles (CODETI)

AP/R051 Assemblage boulonné en centrale nucléaire - Niveau 1

ASSEMBLAGE BOULONNÉS

AP/X001 Techniques de jointage, sûreté interventions - GTIS niveau 1

AP/X002 Maîtriser les techniques de jointage - Formation initiale

AP/X004 Maîtriser les techniques de jointage par brides

AP/X051 Connaître l'architecture et mettre en application le code RCC-M

→ **Titre acquis à la fin de formation** : avis d'habilitation à la conduite, certificat jointage ANFAS, certificat jointage GTI/S1



RECYCLAGE / 3 ans pour habilitation à la conduite ; 3 ans pour ANFAS ; 5 ans pour GTI/S1

QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION (ESP)

ESP NEUF



AUTRES ÉQUIPEMENTS
CONVENTIONNELS



ESP NUCLÉAIRE

FABRICATION / CONCEPTION

Appliquer la Directive Équipements Sous Pression Neufs – DESP 2014/68/UE

2 jours - Réf. AP/R006

S'approprier le code de construction des appareils à pression (CODAP)

3 jours - Réf. AP/R041

S'approprier la norme EN 13445

2 jours - Réf. AP/R071

Appliquer la Directive Équipements Sous Pression Neufs – DESP 2014/68/UE

2 jours - Réf. AP/R006

S'approprier le code de construction des appareils à pression (CODAP)

3 jours - Réf. AP/R041

S'approprier la norme EN 13445

2 jours - Réf. AP/R071

Appliquer la Directive Équipements Sous Pression Neufs – DESP 2014/68/UE

2 jours - Réf. AP/R006

S'approprier le code de construction des appareils à pression (CODAP)

3 jours - Réf. AP/R041

S'approprier le code de construction des tuyauteries industrielles (CODETI)

2 jours - Réf. AP/R042

S'approprier la norme EN 13445

2 jours - Réf. AP/R071

Appliquer la réglementation relative aux équipements sous pression dans les Installations Nucléaires de Base (INB)

2 jours - Réf. AP/R010

Comprendre le code RCC-M

2 jours - Réf. AP/R044

Organisation, approvisionnement en matériaux suivant le code RCC-M

1 jour - Réf. AP/R045

Connaître les règles de conception et de dimensionnement suivant le code RCC-M – Matériels niveau 2 et niveau 3

2,5 jours - Réf. AP/R046

Connaître les règles de fabrication, soudage et contrôle suivant le code RCC-M

2 jours - Réf. AP/R047

Connaître les règles d'assurance Qualité suivant le code RCC-M

1 jour - Réf. AP/R048

Connaître l'architecture et mettre en application le code RCC-M

3 jours - Réf. AP/R051



EXPLOITATION DES ESP

		 <p>AUTRES ÉQUIPEMENTS CONVENTIONNELS</p>	 <p>ESP NUCLÉAIRE</p>
INSTALLATION / SUIVI EN SERVICE			
<p>S'approprier la réglementation des Équipements Sous Pression 2 jours - Réf. AP/R005</p> <p>Appliquer la réglementation relative au suivi en service des Équipements Sous Pression* 1 jour - Réf. AP/R007</p> <p>Optimisation du suivi en service de son parc d'Équipements Sous Pression* 1 jour - Réf. AP/R015</p>	<p>S'approprier la réglementation des Équipements Sous Pression 2 jours - Réf. AP/R005</p> <p>Appliquer la réglementation relative au suivi en service des Équipements Sous Pression* 1 jour - Réf. AP/R007</p> <p>Optimisation du suivi en service de son parc d'Équipements Sous Pression* 1 jour - Réf. AP/R015</p>	<p>S'approprier la réglementation des Équipements Sous Pression 2 jours - Réf. AP/R005</p> <p>Appliquer la réglementation relative au suivi en service des Équipements Sous Pression 1 jour - Réf. AP/R007</p> <p>Optimisation du suivi en service de son parc d'Équipements Sous Pression* 1 jour - Réf. AP/R015</p> <p>Habilitation à l'inspection des équipements sous pression des installations frigorifiques, application du Cahier Technique Professionnel (CTP) du 7 Juillet 2014 1,5 jours - Réf. AP/R014</p> <p>Habilitation à l'inspection périodique des échangeurs de chaleur des réseaux de chauffage urbain 2,5 jours - Réf. AP/R012</p>	<p>Appliquer la réglementation relative aux équipements sous pression nucléaires dans les Installations Nucléaires de Base (INB) 2 jours - Réf. AP/R010</p>
CONDUITE			
<p>Habilitation à la conduite et à la maintenance des réservoirs d'air comprimé* 1 jour - Réf. AP/R021</p> <p>Recyclage 0,5 jour - Réf. AP/R215</p>	<p>Habilitation à la conduite et à la maintenance d'autoclaves* 1,5 jours - Réf. AP/A020</p> <p>Recyclage 1 jour - Réf. AP/A225</p> <p>Recyclage en Blended-learning Réf. AP/A925</p>	<p>Habilitation à la conduite et à la maintenance des équipements sous pression hors autoclaves et générateurs de vapeur* 1,5 jours - Réf. AP/R022</p> <p>Recyclage 1 jour - Réf. AP/R225</p>	
MAINTENANCE			
<p>INTERVENANT / Habilitation à la maintenance d'Équipements Sous Pression (hors générateur de vapeur)* 1,5 jours - Réf. AP/R023</p> <p>RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression* 2 jours - Réf. AP/R009</p>	<p>INTERVENANT / Habilitation à la maintenance d'Équipements Sous Pression (hors générateur de vapeur)* 1,5 jours - Réf. AP/R023</p> <p>RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression* 2 jours - Réf. AP/R009</p>	<p>INTERVENANT / Habilitation à la maintenance d'Équipements Sous Pression (hors générateur de vapeur)* 1,5 jours - Réf. AP/R023</p> <p>RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression* 2 jours - Réf. AP/R009</p>	<p>RESPONSABLE / Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux interventions de maintenance sur les Équipements Sous Pression Nucléaires (ESPN) 3 jours - Réf. AP/R011</p>

Formation de formateurs

- FONDAMENTAUX DE LA CONCEPTION ET DE L'ANIMATION
- PERFECTIONNEMENT EN CONCEPTION ET ANIMATION
- SPÉCIALISATION DANS UN DOMAINE (SST, LEVAGE, ELECTRICITÉ, INCENDIE, ETC.)



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **TRANSFERT DES COMPÉTENCES CLÉS** liées aux expertises **APAVE** : Levage, Electricité, SST, Gestes et postures, Incendie...
- + Remise d'un **SUPPORT D'ANIMATION OU D'UN KIT PÉDAGOGIQUE COMPLET** et/ou personnalisé « clé en main » à l'issue de chaque formation spécialisée dans un domaine
- + **TRAVAIL SUR UN PROJET PERSONNEL** lors des formations permettant une transposition rapide dans son environnement
- + **UN MODULE EN E-LEARNING GRATUIT** sur les fondamentaux de la pédagogie en amont des formations spécialisées en présentielles
- + **UN ACCOMPAGNEMENT** de vos formateurs dans leurs activités



POUR ALLER + LOIN

20

formations



VOS BESOINS

- Être autonome dans l'organisation de projets de formation
- Accompagner l'évolution de vos collaborateurs pour qu'ils deviennent concepteur, formateur et tuteur
- Organiser des formations et délivrer des autorisations de conduite et habilitations électriques
- Être accompagné dans le déploiement d'un dispositif AFEST
- Apporter à vos équipes une large palette de modalités pédagogiques intégrant le digital learning

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Un recyclage permettant de Maintenir et d'Actualiser ses Compétences pour les formateurs SST doit être suivi dans les 36 mois de la validité du certificat

FONDAMENTAUX DE LA CONCEPTION ET DE L'ANIMATION

- FF/F001 Animer des formations (existe en e-learning FF/F801)
- FF/F003 Concevoir et animer des formations de manière occasionnelle
- FF/F004 Exercer la fonction de tuteur (existe en e-learning FF/F804)

PERFECTIONNEMENT EN CONCEPTION ET ANIMATION

- FF/P004 Concevoir et animer une classe virtuelle

SPÉCIALISATION DANS UN DOMAINE

- FF/T001 Devenir formateur Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- FF/T002 Maintien et Actualisation des Compétences de formateur SST
- FF/T003 Devenir formateur à la conduite de chariots de manutention automoteur gerbeur ou non à conducteur accompagnant
- FF/T004 Devenir formateur à la conduite de Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP)
- FF/T005 Devenir formateur à la conduite d'engins de chantier
- FF/T007 Devenir formateur à la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté
- FF/T008 Devenir formateur à la conduite de ponts roulants
- FF/T009 Devenir formateur habilitation électrique
- FF/T011 Devenir formateur sécurité incendie
- FF/T012 Recyclage formateur sécurité incendie
- FF/T013 Devenir formateur gestes et postures

→ **Titre acquis à la fin de formation** : certificat INRS pour les stages FF/T001 et FF/T002



RECYCLAGE / 3 ans pour FF/T001 et FF/T002

Incendie

- INTERVENTION EN INCENDIE
- MATÉRIELS ET MOYENS DE SECOURS
- RÈGLEMENTATION ET PRÉVENTION INCENDIE
- SSIAP



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **DES OUTILS PÉDAGOGIQUES ADAPTÉS À VOS BESOINS:**
 - Générateur de flammes écologique
 - Simulateur incendie
 - Unités mobiles 6, 10, 12 et 15 places
 - Générateur de fumées
 - Centres de formation spécialisés
- + **ACCOMPAGNEMENT SUR LA MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION SÉCURITÉ**, la rédaction des consignes et l'organisation d'exercices.



30

formations



VOS BESOINS

- Sensibiliser le personnel à la prévention incendie et à réagir en cas de départ de feu (évacuation, alarme, extincteur)
- Former vos équipiers d'intervention (EPI, ESI, ARI)
- Disposer de personnel qualifié en ERP et en IGH
- Mettre en place les procédures organisationnelles de sécurité incendie

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- L4121-01 : l'employeur doit organiser la sécurité de son personnel
- R4227-28 : l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs
- R4227-39 : l'ensemble du personnel doit être formé à l'utilisation des moyens de première intervention. Prévoir des exercices tous les 6 mois
- Arrêté du 25/06/80 modifié MS46 § 1 : pendant la présence du public, le service de sécurité incendie est composé selon le type, la catégorie et les caractéristiques des établissements

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

INTERVENTION EN INCENDIE

- PI/S052 Chargé d'évacuation
- PI/R025 Exploiter un Système de Sécurité Incendie (SSI)
- PI/S051 Devenir équipier de seconde intervention en sécurité incendie
- PI/S070 Porter un Appareil Respiratoire Isolant (ARI)
- PI/S065 Réagir en cas d'incendie dans les établissements de soins
- PI/S066 Réagir en cas d'incendie dans un établissement hôtelier (NEW)
- PI/S060 Équipier incendie hélistation

SSIAP

- PI/A021 Chef d'équipe SSIAP 2
- PI/A031 Chef de service SSIAP 3

REGLEMENTATION ET PREVENTION INCENDIE

- PI/R029 Connaître la réglementation sécurité incendie applicable dans votre Etablissement Recevant du Public (ERP)
- PI/R065 Respecter les procédures administratives en sécurité incendie dans les établissements Recevant du Public (ERP)
- PI/R057 Connaître la réglementation et l'exploitation des équipements techniques de protection incendie

MATERIELS ET MOYENS DE SECOURS

- PI/R059 Devenir coordinateur de Système de Sécurité Incendie (SSI)

Réaliser la vérification des matériels incendie:

- contrôle hebdomadaire des sprinklers
- mesures de désenfumage mécanique
- extincteurs
- bouches et poteaux d'incendie
- Système de sécurité incendie



RECYCLAGE / tous les 3 ans des 3 niveaux SSIAP ou remise à niveau si délai dépassé



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ INCENDIE

INTERVENTION



INTERVENTION EN INCENDIE



MATÉRIELS ET MOYENS DE SECOURS

E-learning - Évacuer un établissement en sécurité

Réf. PI/S952

Formation en unité mobile - équipier d'évacuation

3 heures - Réf. PI/S704

Blended-learning - Premier Témoin Incendie - Intervenir immédiatement face à un départ de feu

30 min - Réf. PI/S957

Premier Témoin Incendie

- Intervenir immédiatement face à un départ de feu

0,25 jour - Réf. PI/S057

Équipier de première intervention

0,5 jour - Réf. PI/S056

Intervenir face aux différents types de feux (centres de formation Apave spécialisés)

0,5 jour - Réf. PI/S050

Formation en unité mobile - Premier Témoin Incendie

1 h - Réf. PI/S707

Formation en unité mobile - Équipier de première intervention

1h30 - Réf. PI/S701

Formation en unité mobile - Équipier d'intervention désigné en type J et U

2 h - Réf. PI/S702

Formation en unité mobile - Équipier d'intervention désigné en type J et U

2 h - Réf. PI/S702

Réaliser le contrôle hebdomadaire des sprinklers

1 jour - Réf. PI/R061

Réaliser des mesures de désenfumage mécanique en ERP et en IGH

3 jours - Réf. PI/R062

Vérification des extincteurs

3 jours - Réf. PI/R063

Vérification des bouches et poteaux d'incendie

0,5 jour - Réf. PI/R064

Vérification de Système de Sécurité Incendie (SSI)

5 jours - Réf. PI/R066



INTERVENTION



REGLEMENTATION ET PREVENTION INCENDIE

Élaborer un permis de feu

0,5 jour - Réf. PI/R060

Connaître le règlement de sécurité incendie dans les établissements Reçevant du Public (ERP) de 5e catégorie

2 jours - Réf. PI/R028

Organiser la mise en sécurité des personnes en situation de handicap

1 jour - Réf. PI/S054

Exploiter des équipements techniques de protection incendie

3 jours - Réf. PI/R056



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP)

SSIAP 1 ^{CPF}

Agent SSIAP 1 Initial

67 heures - Réf.PI/A011

Agent SSIAP 1 Recyclage

14 heures - Réf PI/A013

Agent SSIAP 1 Remise à niveaux

21 heures - Réf. PI/A012

Agent SSIAP 1 Module complémentaire

45,5 heures - Réf PI/A014

SSIAP 2 ^{CPF}

Chef d'équipe SSIAP 2 Initial

70 heures - Réf. PI/A021

Chef d'équipe SSIAP 2 Recyclage

14 heures - Réf PI/A023

Chef d'équipe SSIAP 2 Remise à niveaux

21 heures - Réf PI/A022

Chef d'équipe SSIAP 2 Module complémentaire

28 heures - Réf PI/A024

SSIAP 3 ^{CPF}

Chef de service SSIAP 3 Initial

216 heures - Réf PI/A031

Chef de service SSIAP 3 Recyclage

21 heures - Réf PI/A033

Chef de service SSIAP 3 Remise à niveaux

35 heures - Réf PI/A032

Chef de service SSIAP 3 Module complémentaire «Pompier»

35 heures - Réf PI/A034

Chef de service SSIAP 3 Module complémentaire «DUT HSE»

24 heures - Réf PI/A035

Mobilité électrique

- CONCEPTION INSTALLATION MAINTENANCE
HABILITATION ÉLECTRIQUE VÉHICULE
ET ENGIN



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + 2 AGRÉMENTS AFNOR ET QUALIFELEC pour les formations IRVE
- + PLATEFORMES PÉDAGOGIQUES MULTIMARQUES pour les bornes de recharge
- + LABEL EV-READY délivré par l'ASEFA





25

formations



VOS BESOINS

- Qualifier vos équipes pour la réalisation et la maintenance d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques IRVE
- Obtenir une labellisation EV-Ready
- Disposer de personnel formé à l'habilitation électrique sur véhicules et engins avec une approche sécurité efficiente
- Réaliser des Travaux Sous Tension de véhicules et engins en toute sécurité
- Réaliser des travaux sous tension sur les batteries de véhicules et engins en toute sécurité

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Décret n°2017-26 du 12 janvier 2017
- Code du travail et NFC 18-505 / NFC 18-550

CONCEPTION, INSTALLATION, MAINTENANCE

- EL/V123 IRVE : Certification IRVE niveau P1 - P2 - P3 labellisation EV-Ready niveau Q1 - Q2 - Q3
- EL/V012 IRVE : Certification IRVE niveau P1 - P2 labellisation EV-Ready niveau Q1 - Q2
- EL/V001 IRVE : Certification IRVE niveau P1 labellisation EV-Ready niveau Q1
- EL/V002 IRVE : Certification IRVE niveau P2 labellisation EV-Ready niveau Q2
- EL/V003 IRVE : Certification IRVE niveau P3 labellisation EV-Ready niveau Q3

CONCEPTION INSTALLATION

- EL/C015 Utiliser Eleccalc™
- EL/C010 Concevoir une installation électrique BT - (NF C15-100)

HABILITATION ÉLECTRIQUE INSTALLATION

- EL/B190 Habilitation électrique recyclage : «électricien» BT
- EL/B090 Habilitation électrique initiale : «électricien» BT

Production maintenance industrielle

- TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION
- CONDUITE D'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION
- MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION
- MACHINES (RÈGLEMENTATION-SÉCURITÉ)
- MÉTHODES ORGANISATION PRODUCTION ET MAINTENANCE



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **FORMATEURS EXPERTS** partageant leurs retours d'expériences terrain acquis sur de nombreuses installations
- + **FORMATIONS COMPORTANT DES MISES EN SITUATION PRATIQUES** bâties sur des cas d'entreprises
- + **TRAVAUX PRATIQUES** et mises en situation réalisés sur des matériels pédagogiques qui préfigurent vos installations et équipements de production



POUR ALLER + LOIN

40

formations



VOS BESOINS

- Développer les compétences de vos collaborateurs dans l'exploitation et la maintenance des installations et des équipements de production
- Spécialiser vos collaborateurs dans les domaines techniques : automatismes, régulation, instrumentation, mécanique, hydraulique, pneumatique, robotique
- Développer les compétences de vos collaborateurs dans le domaine de la sécurité machines (conception, modification, utilisation, etc.)
- Développer les compétences de vos collaborateurs dans le domaine de la sûreté de fonctionnement des installations et des équipements de production

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Directive machine 2006/42/CE
- Guide du ministère du Travail du 18/11/2014
- Guide technique pour la mise en oeuvre des applications collaboratives robotisées
- Directive 2009/104/CE (Règles d'utilisation d'un équipement de travail)
- EN ISO 13849 (PL des fonctions de sécurité)
- EN ISO 12100 (Analyse des risques)
- EN/ICEI 61508 / 62061 (SIL des chaînes de sécurité)

TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION

- PM/H001 Acquérir les bases de l'hydraulique industrielle
- PM/H009 Acquérir les bases en technologie pneumatique
- PM/H004 Lire des plans en dessin industriel
- PM/H005 Acquérir les bases de la mécanique
- PM/A001 Acquérir les bases des automatismes industriels programmés
- PM/A012 Diagnostiquer les pannes sur les installations automatisés
- PM/I001 Maîtriser les bases de l'instrumentation et de la régulation industrielle
- PM/I002 Conduire et paramétrer des régulateurs industriels

CONDUITE D'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION

- CPF** PM/Z001 Conducteur d'Installations et de Machines Automatisées- Titre professionnel CIMA et CQPI CEI

MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION

- CPF** PM/Z006 Technicien de maintenance industrielle - Titre professionnel

MACHINES ET ROBOTIQUE (RÈGLEMENTATION-SÉCURITÉ)

- PM/R002 Concevoir une machine neuve en intégrant la sécurité
- PM/R005 Utiliser une machine fixe
- PM/R008 Réaliser une analyse de risques machines
- PM/R010 Mettre en oeuvre une application collaborative robotisée

MACHINES (RÈGLEMENTATION-SÉCURITÉ)

- PM/R002 Concevoir une machine neuve en intégrant la sécurité
- PM/R005 Utiliser une machine fixe
- PM/R007 Utiliser le logiciel Sistema® pour valider les systèmes de commande de sécurité des machines
- PM/R008 Réaliser une analyse de risques machines

METHODES-ORGANISATION PRODUCTION MAINTENANCE

- PM/M001 Optimiser les interventions de dépannage
- PM/M010 Manager et organiser un service maintenance
- PM/M011 Management de projet GMAO
- PM/P001 PM/P001 : Mettre en œuvre la démarche SMED
- PM/P003 Mettre en œuvre la démarche 5S
- PM/P010 Mettre en œuvre le Lean Management

→ **Titre acquis à la fin de formation** : TP CIMA (Titre Professionnel Conducteur Industriel de Machines Automatisé), CQPI CEI (Contrat Qualification Paritaire Inter-branche Conducteur Equipement Industriel), TP TMI (Titre Professionnel Technicien Maintenance Industriel)

Rayonnements Radioprotection PCR

- PERSONNES COMPÉTENTES EN RADIOPROTECTION (PCR)
- RADIOPROTECTION SECTEUR INDUSTRIE
- RADIOPROTECTION SECTEUR MÉDICAL
- RAYONNEMENTS SECTEUR INDUSTRIE



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **LEADER HISTORIQUE DES FORMATIONS PERSONNES COMPÉTENTES EN RADIOPROTECTION (PCR)**
- + **18 CENTRES DE FORMATION PCR CERTIFIÉS** offrant un large choix de sessions et de dates pour tous les secteurs d'activités, niveaux ou options avec mise à disposition d'équipements et de matériels performants
- + **PLATEAUX TECHNIQUES REPRÉSENTATIFS DE VOS SECTEURS D'ACTIVITÉS**
- + **FORMATIONS DESTINÉES À TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS** par tous les types de rayonnements (ionisants, optiques artificiels, lasers, électromagnétiques)
- + **FORMATEURS EXPERTS** réalisant des missions de vérifications et d'assistance techniques sur vos installations



30

formations



VOS BESOINS

- Former un collaborateur chargé de conseiller l'employeur et le responsable de l'activité nucléaire en matière de radioprotection
- Disposer de personnel formé et autorisé à intervenir en zone à risque d'exposition aux rayonnements ionisants
- Optimiser les doses délivrées aux patients lors de leur exposition
- Prévenir le risque d'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques et aux rayonnements optiques artificiels dont les lasers

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Le code du travail encadre l'exposition des travailleurs à tous les types de rayonnements et prévoit la formation des collaborateurs
- Le code de la santé publique ainsi que des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire imposent la formation des professionnels de santé à la radioprotection des patients

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

RADIOPROTECTION SECTEUR INDUSTRIE

- RP/I010 Intervenir en zones, radioprotection des travailleurs dans le secteur industrie et recherche
- RP/I810 E-learning : intervenir en zones, radioprotection des travailleurs dans le secteur industrie et recherche
- RP/I110 Se protéger des risques liés à l'exposition au radon d'origine géologique

RADIOPROTECTION SECTEUR MÉDICAL

- RP/M810 E-learning : intervenir en zones, radioprotection des travailleurs dans le secteur dentaire et médical
- RP/P001 Radioprotection des patients pour les manipulateurs en électroradiologie médicale, radiologie conventionnelle et scanographie
- RP/P002 Radioprotection des patients pour les infirmiers de blocs opératoires diplômés d'état

RAYONNEMENTS SECTEUR INDUSTRIE

- RP/E001 Conseiller son employeur sur la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques
- RP/E003 Risques liés aux champs électromagnétiques
- RP/E803 E-learning : risques liés aux champs électromagnétiques
- RP/E804 E-learning : risques liés aux champs électromagnétiques - télécommunications
- RP/L001 Devenir personne compétente en sécurité laser
- RP/L002 Se protéger des risques liés à l'utilisation des lasers

→ **Titre acquis à la fin de formation** : certificat PCR, attestation de formation à la radioprotection des patients



RECYCLAGE / PCR tous les 5 ans



→ PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION

INDUSTRIE ET NUCLÉAIRE

NIVEAU 1		NIVEAU 2		
Secteur rayonnements d'origine artificielle	Secteur rayonnements d'origine naturelle	Sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayonnements ionisants et accélérateurs de particules	Sources radioactives scellées et non scellées	Activités conduites au sein d'une Installation Nucléaire de Base (INB)
<p>Sources radioactives scellées et générateurs X ne nécessitant pas de zone contrôlée : analyseur de métaux dont plomb à fluorescence X, enceinte à rayons X, détecteur de fumées, chromatographe en phase gazeuse, ...</p> 	<p>Radon d'origine géologique</p>  <p>Exposition à bords d'aéronefs ou d'engins spatiaux</p> 	<p>Quelques exemples : radiologie industrielle, gammagraphie, accélérateurs de particules, gammadensimètres-humidimètres, jauges de niveau, de densité</p> 	<p>Quelques exemples : laboratoires de recherche utilisant des sources non scellées, présence de substances radioactives d'origine naturelle (industries NORM)</p> 	<p>Quelques exemples : Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE), réacteur nucléaire embarqué, cycles amont et aval du combustible (CEA, ORANO, ANDRA, NAVAL Group, ...)</p> 
FORMATIONS INITIALES*				
<p>N1 modules théorique et appliqué secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p>3,5 jours - Réf. RP/A115</p> <p>CPF</p>	<p>N1 modules théorique et appliqué secteur « Rayonnements d'origine naturelle »</p> <p>3,5 jours - Réf. RP/A116</p> <p>CPF</p>	<p>N2 Module théorique commun</p> <p>3 jours - Réf. RP/A120</p> <p>CPF</p> <p>+</p> <p>N2 Module appliqué secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p>6 jours - Réf. RP/A122</p> <p>CPF</p>	<p>Module théorique commun N2</p> <p>3 jours - Réf. RP/A120</p> <p>CPF</p> <p>N2 Module appliqué secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p>10 jours - Réf. RP/A126</p> <p>CPF</p>	<p>N2 Module théorique commun</p> <p>3 jours - Réf. RP/A120</p> <p>CPF</p> <p>+</p> <p>N2 Module appliqué secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p>10 jours - Réf. RP/A126</p> <p>CPF</p> <p>+</p> <p>N2 Module appliqué secteur industrie</p> <p>Option : nucléaire</p> <p>2 jours - Réf. RP/A128</p> <p>CPF</p>
<p>Conseiller en radioprotection nommé désigné pour un tiers au sein d'un organisme compétent en radioprotection (OCR) :</p> <p>Formation PCR renforcée 5 jours - Réf. RP/A129</p> <p>CPF</p>				
RENOUVELLEMENTS : 5 ANS				
<p>N1 Renouvellement secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p>2 jours - Réf. RP/A165</p> <p>CPF</p>	<p>N1 Renouvellement secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p>2 jours - Réf. RP/A166</p> <p>CPF</p>	<p>N2 Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p>3 jours - Réf. RP/A172</p> <p>CPF</p>	<p>N2 Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives non scellées</p> <p>3,5 jours - Réf. RP/A174</p> <p>CPF</p>	<p>N2 Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p>4 jours - Réf. RP/A176</p> <p>CPF</p> <p>+</p> <p>Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : nucléaire</p> <p>1 jour - Réf. RP/A178</p> <p>CPF</p>
<p>Formation PCR renforcée 2 jours - Réf. RP/A179</p>				



MÉDICAL - DENTAIRE - VÉTÉRIINAIRE		
NIVEAU 1	NIVEAU 2	
<p>Secteur rayonnements d'origine artificielle</p> <p>Générateur électrique de rayons X ne nécessitant pas de zone contrôlée</p> <p><u>Quelques exemples :</u></p> <p>Radiologie dentaire, mammographie, ostéodensitométrie</p>	<p>Sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayonnements ionisants et accélérateurs de particules</p> <p><u>Quelques exemples :</u> radiologie conventionnelle, scanographie, radiologie interventionnelle, radiothérapie, curiethérapie</p>	<p>Sources radioactives scellées et non scellées, générateurs électriques de rayonnements ionisants et accélérateurs de particules</p> <p>Médecine nucléaire</p>
		
FORMATIONS INITIALES*		
<p>N1 modules théorique et appliqué secteur « rayonnements d'origine artificielle »</p> <p>3,5 jours - Réf. RP/A115 CPF</p>	<p>N2 Module théorique commun</p> <p>3 jours - Réf. RP/A120 CPF</p> <p>+</p> <p>N2 Module appliqué secteur médical</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p>6 jours - Réf. RP/A121 CPF</p>	<p>Module théorique commun N2</p> <p>3 jours - Réf. RP/A120 CPF</p> <p>+</p> <p>N2 Module appliqué secteur médical</p> <p>Option : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p>10 jours - Réf. RP/A125 CPF</p>
<p>Conseiller en radioprotection nommé désigné pour un tiers au sein d'un organisme compétent en radioprotection (OCR) : Formation PCR renforcée</p> <p>5 jours - Réf. RP/A129 CPF</p>		
RENOUVELLEMENTS : 5 ANS		
<p>N1 Renouvellement secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p>2 jours - Réf. RP/A165 CPF</p>	<p>N2 Renouvellement secteur médical</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p>3 jours - Réf. RP/A171 CPF</p>	<p>N2 Renouvellement secteur médical</p> <p>Option : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p>4 jours - Réf. RP/A175 CPF</p>
<p>Formation PCR renforcée 2 jours - Réf. RP/A179</p>		

- + Vous rencontrez des difficultés à choisir la formation qui vous convient, appelez nos équipes
- + Vous voulez changer d'option : des formations passerelles existent : nous consulter
- + La formation renforcée est obligatoire pour les conseillers en radioprotection désigné pour un tiers
- + Possibilité de réaliser un test d'autopositionnement gratuit afin de vérifier les pré-requis concernant les notions mathématiques, physique-chimie et biologie (RP/K001)

Santé sécurité au travail

- SYSTÈMES ET RÉFÉRENTIELS SÉCURITÉ
- COMPORTEMENT ET CULTURE SÉCURITÉ
- ACTEURS DE LA PRÉVENTION
- FONCTION PUBLIQUE
- SPECTACLE VIVANT
- SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
- ENTREPRISES EXTÉRIEURES
- OUTILS SÉCURITÉ ET ANALYSE DES RISQUES
- CONSIGNATION TOUS FLUIDES ET MÉCANIQUE
- ESPACES CONFINÉS CATEC®
- MANUTENTIONS MANUELLES GESTES ET POSTURES
- RISQUES SPÉCIFIQUES
- MANAGEMENT SANTÉ QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr

Le + apave

- + **PRÉSENTIEL ENRICHİ** : jeux de plateau, visite virtuelle de sécurité dans différents environnements de travail, serious game «gestes et postures», plateformes...
- + **CLASSE VIRTUELLE** : plan de prévention, leadership managérial...
- + **REMISE DE LIVRETS SPÉCIFIQUES** à l'issue des formations
- + **ADAPTATION DES FORMATIONS** à l'entreprise en Intra et possibilité d'accompagnement global.
- + **ORGANISATION DE PASS SÉCURITÉ** pour optimiser les durées de formation



60

formations



VOS BESOINS

- Optimiser vos performances et développer une culture sécurité
- Identifier, analyser et évaluer les risques professionnels
- Mieux définir les actions de prévention à mener
- Répondre à vos obligations réglementaires

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Codes (du travail, de l'environnement, des transports, etc.) : formation des acteurs de la prévention (conseiller prévention, CSE), formation à la prévention des risques (chimiques, biologiques, manutention manuelle, nuisances sonores, Transport Matières Dangereuses, port des équipements de protection individuelle, etc...)
- Recommandations INRS/CNAM TS : Sauveteur Secouriste du Travail, CATEC, PRAP..
- Normes et référentiels de branches : ANI (RPS, QVT, Télétravail...), MASE, IS/O45001, DT40 France Chimie, NFX 60-400...

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- PR/A001 Acquérir les connaissances sur la réglementation sécurité, santé et prévention au travail
- PR/A051 Être membre du CSE (entreprises de 11 à 300 salariés) : formation santé sécurité et conditions de travail
- PR/A020 Salarié désigné compétent : devenir conseiller prévention
- CPF** PR/S001 Devenir acteur en Sauvetage Secourisme du Travail (SST)
- PR/A091 Obtenir le certificat sécurité des spectacles ERP 5^e catégorie du 2^e groupe

CULTURE ET COMPORTEMENT SÉCURITÉ

- PR/A004 Fiabiliser ses comportements sécurité au travail
- PR/A012 Manager la sécurité et la santé au travail : le leadership de l'encadrant

SANTÉ ET QVT

- SQ/M001** Managers opérationnels : renforcer votre animation d'équipe au quotidien
- SQ/C002** Participer à une démarche ergonomique
- SQ/R002** Identifier et prévenir les risques psychosociaux (RPS)

→ **Titre acquis à la fin de formation** : certificats INRS, France Chimie, FFP

OUTILS SÉCURITÉ ET MAÎTRISE DES RISQUES

- PR/C003** Mettre à jour et mieux exploiter son Document Unique (DU)
- PR/A006** Améliorer sa démarche de gestion des entreprises extérieures avec le plan de prévention
- PR/B060** Acquérir la méthodologie de consignation tous fluides (LO-TO)
- PR/B019** Intervenir en espaces confinés
- PR/B069** Choisir et utiliser les EPI adaptés à vos risques

RISQUES SPÉCIFIQUES

- PR/B044** Acquérir les bases en prévention du risque chimique
- PR/B003** Transport de marchandises dangereuses : assurer les missions prescrites par l'ADR
- PR/B049** Connaître et prévenir le risque légionellose sur les tours aéroréfrigérantes (TAR)
- PR/B008** Connaître et prévenir les risques biologiques



RECYCLAGE / SST tous les 2 ans - N1 tous les 3 ans - N2, CSE tous les 4 ans, IRDEFA /TAR tous les 5 ans



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ ACTEURS DE LA PRÉVENTION

DIRECTION



- Définir la politique santé sécurité
- Structurer, organiser et définir les moyens pour la prévention des risques
- Assurer ses responsabilités

Connaître ses responsabilités en sécurité, santé et prévention au travail

1 jour - Réf. PR/A005

Animer un système de management de la sécurité ISO 45001

2 jours - Réf. PR/A002

S'approprier le référentiel MASE/UIC

2 jours - Réf. PR/A022

Présider efficacement le CSE (Comité Social et Économique)

1 jour - Réf. PR/A044

ENCADRANT



SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE

- Assurer son leadership santé sécurité
- Animer au quotidien

Manager la sécurité et la santé au travail : le leadership de l'encadrant

2 jours - Réf. PR/A012

Mener une Visite Comportementale de Sécurité (VCS) : analyser et faire évoluer les comportements

1 jour - Réf. PR/C021

Animer une causerie ou un quart d'heure sécurité

1 jour - Réf. PR/C022

Manager avec une approche QVT

2 jours - Réf. SQ/M009

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



- Exercer ses missions efficacement dans le cadre du Comité Social Économique (CSE)
- Être force de proposition et d'amélioration

Être membre du CSE (entreprises > 300 salariés) : formation santé sécurité et conditions de travail

5 jours - Réf. PR/A050

Être membre du CSE (entreprises de 11 à 300 salariés) : formation santé sécurité et conditions de travail

3 jours - Réf. PR/A051

Prévenir les agissements sexistes

1 jour - Réf. SQ/R808

S'initier à la prévention des RPS

2 jours - Réf. SQ/R002

ÉQUIPE SÉCURITÉ



SÉCURITÉ FONCTIONNELLE

- Piloter la mise en œuvre de la politique Santé Sécurité
- Développer les pratiques d'analyse de risques et de prévention
- Conseiller et suivre la mise en œuvre des actions

Salarié désigné compétent : devenir conseiller prévention

3 jours - Réf. PR/A020

Chargé de prévention santé sécurité environnement

20 jours - Réf. PR/Z010

OPÉRATEURS



- Assurer sa propre sécurité dans le respect des règles
- Déceler les risques et adapter son comportement

Comprendre les bases de la prévention des risques

2 jours - Réf. PR/A003

Fiabiliser ses comportements sécurité au travail

1 jour - Réf. PR/A004

HABILITATIONS ET FORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX RISQUES

SECOURISTES



- Prévenir les accidents du travail
- Assurer les gestes qui sauvent

Devenir acteur en Sauvetage Secourisme du Travail (SST)

2 jours - Réf. PR/S001

Devenir formateur Sauveteur Secouriste du Travail

8 jours - Réf. PR/T001

ENTREPRISES EXTÉRIEURES



- Gérer les risques d'interférences lors d'intervention d'entreprises extérieures
- Appliquer les règles et consignes sur sites dans le cadre de la coactivité

Améliorer sa démarche de gestion des entreprises extérieures avec le plan de prévention

1 jour - Réf. PR/A006

France Chimie niveau 1 - sécurité sur sites chimiques et industriels

1 jour - Réf. PR/B001

France Chimie niveau 2 - sécurité sur sites chimiques et industriels

2 jours - Réf. PR/B002



→ OBJECTIFS PRÉVENTION = UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES RISQUES

QUEL RISQUE ? QUELLE FORMATION POUR MES EMPLOYÉS ?

 <p>RISQUE ROUTIER</p>	 <p>DÉPLACEMENTS PIÉTONS</p>	 <p>MANUTENTION MANUELLE</p>	 <p>RISQUE CHIMIQUE</p>
<p>Prévenir le risque routier 1 jour - Réf. PR/B070</p>	<p>Prévenir le risque de chute de plain pied 0,5 jour - Réf. PR/B073</p>	<p>Gestes et postures 1 jour - Réf. PR/B006</p> <p>PRAP IBC 2 jours - Réf. PR/B066</p>	<p>Bases en prévention du risque chimique 1 jour - Réf. PR/B044</p> <p>Transport de matières dangereuses 1 jour - Réf. PR/B003</p>
 <p>RISQUE BIOLOGIQUE</p>	 <p>RISQUE MACHINES INSTALLATIONS</p>	 <p>BRUIT</p>	 <p>RISQUE D'ASPHYXIE/ ANOXIE</p>
<p>Prévention du risque Biologique 1 jour - Réf. PR/B008</p> <p>Risque légionellose sur tours aéro-réfrigérantes 2 jours - Réf. PR/B049</p>	<p>Organisation de la consignation tout fluide 1 jour - Réf. PR/B061</p> <p>Réalisation de la consignation tout fluide 2 jours - Réf. PR/B060</p>	<p>Prévention du risque auditif 0,5 jour - Réf. PR/B058</p>	<p>Intervention en espaces confinés 1 jour - Réf. PR/B019</p> <p>CATEC : Surveillant et intervenant 1 jour - Réf. PR/B029</p> <p>Eligible CPF</p>
 <p>MANUTENTION MÉCANIQUE LEVAGE</p>	 <p>RISQUE ÉLECTRIQUE</p>	 <p>INCENDIE</p>	 <p>AUTRES RISQUES</p>
<p>Voir gamme Levage Page 21</p>	<p>Voir gamme Électricité Page 53</p>	<p>Voir gamme Incendie Page 97</p>	<p>Voir Risques spécifiques sur apave.com</p>

PRINCIPES DE PRÉVENTION/ANALYSE DE RISQUE

PROTECTION

SIGNALISATION

		
<p>Exploiter son Document Unique 2 jours - Réf. PR/C003</p> <p>Evaluer le risque chimique 2 jours - Réf. PR/B004</p>	<p>Analyser un accident du travail 2 jours - Réf. PR/C001</p> <p>Accueil sécurité 1 jour - Réf. PR/C006</p>	<p>Choix et utilisation des EPI 1 jour - Réf. PR/B069</p> <p>Utilisation des EPI respiratoires 0,5 jour - Réf. PR/B299</p> <p>Signalisation temporaire de chantier 1 jour - Réf. PR/B018</p>

Soudage contrôle non destructif

- SOUDAGE À L'ARC ÉLECTRIQUE
- SOUDAGE À LA FLAMME
- TECHNOLOGIE DU SOUDAGE
- CONTRÔLE NON DESTRUCTIF (CND)
- SOUDAGE POLYÉTHYLÈNE



Découvrez toutes nos
formations sur notre site

www.apave.fr

Le + apave

- + **COUVERTURE COMPLÈTE DU TERRITOIRE**
Nous intervenons dans vos locaux ou dans une de nos 14 écoles de soudage
- + **TEST DE POSITIONNEMENT** permettant d'individualiser la durée et le contenu de la formation pour chaque stagiaire
- + **ACCREDITÉE** pour délivrer les qualifications de soudeur suivant les normes internationales
- + Qualifications de soudeurs **ÉLIGIBLES AU CPF**
- + **FORMATIONS DIPLOMANTES** à la coordination en soudage ; le spécialiste (IWS), le technologue (IWT) et passerelle IWS vers IWT



POUR ALLER + LOIN

30

formations



VOS BESOINS

- Monter en compétences vos collaborateurs aux métiers du soudage, qu'ils soient débutants ou experts
- Qualifier vos soudeurs afin de répondre aux exigences techniques et réglementaires qui vous sont imposées
- Choisir et appliquer les différentes méthodes de Contrôles Non Destructifs (CND)

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Plusieurs réglementations imposent la qualification des soudeurs : réglementation des équipements sous pression, marquage CE des produits de construction, transport et distribution de gaz, normes des secteurs ferroviaire, aérospatial et naval
- Des secteurs plus spécifiques imposent une coordination en soudage : charpente métallique EN1090, transport ferroviaire EN 15085, nucléaire RCC-M

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

LES INDISPENSABLES

- SD/X013 Rédiger et vérifier un cahier de soudage
- CPF** SD/A012 Pratiquer le soudage TIG (Initiation/ Perfectionnement)
- CPF** SD/P001 Pratiquer l'électrosoudage sur canalisation en Polyéthylène (PE)
- CPF** SD/F012 Pratiquer le brasage capillaire fort et/ou le soudobrasage (ATG B540.9/ISO 13585)
- CPF** SD/A000 Découvrir la pratique du soudage (SAEE-111/ TIG-141/MAG-135)

METALLURGIE ET TECHNOLOGIE DU SOUDAGE

- CPF** SD/X030 Technologue International en Soudage (IWT)
- ME/X002 Acquérir les fondamentaux de la métallurgie des matériaux métalliques
Option pour les matériaux non ferreux
- SD/X011 Comprendre la technologie du soudage et son organisation dans l'entreprise
- CPF** SD/X020 Spécialiste International en Soudage (IWS)

STAGES SÉCURITÉ ET MÉTIER

- SD/Z001 Pass'Sécurité soudage niveau 1 - Certificat de compétence C by Apave
- SD/Z002 Pass'Sécurité soudage niveau 2 - Certificat de compétence C by Apave
- SD/Z003 Pass'Sécurité soudage niveau 3 - Option pétrochimie
- SD/Z004 Pass'Sécurité soudage niveau 3 - Option nucléaire
- CPF** SD/Z006 Soudeur Industriel - Validation du titre professionnel CQPM
- CPF** SD/Z008 Tuyauteur en milieu nucléaire

CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS

- CN/X001 Reconnaître et comprendre les méthodes de Contrôles Non Destructifs conventionnelles
- CN/V001 Contrôler visuellement des assemblages soudés
- CN/U004 Réaliser des mesures d'épaisseur sur des matériaux métalliques par ultrasons

→ **Titre acquis à la fin de formation** : qualification de soudeur, certificat de compétence, diplôme IW en fonction de la formation



RECYCLAGE / Les qualifications de soudeur doivent être reconduites tous les 2 ou 3 ans suivant le référentiel

QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ SOUDAGE

PROCÉDÉS DE SOUDAGE		RÉFÉRENTIELS DE QUALIFICATIONS
INITIATION	PERFECTIONNEMENT	
ÉLECTRODE ENROBÉE - PROCÉDÉ 111		
Pratiquer le Soudage à l'Arc électrique avec Électrode Enrobée (SAEE) - Initiation Réf. SD/A001 CPF	Pratiquer le Soudage à l'Arc électrique avec Électrode Enrobée (SAEE) - Perfectionnement Réf. SD/A011 CPF	
TIG - PROCÉDÉ 141		
Pratiquer le soudage TIG - Initiation Réf. SD/A002 CPF	Pratiquer le soudage TIG - Perfectionnement Réf. SD/A012 CPF	Selon les procédés : - ISO 9606-1 à 5 - ASME IX - ISO 24394 - RCC-M Recyclage tous les 2 ou 3 ans suivant le référentiel
MAG/MIG - PROCÉDÉ 131/135		
Pratiquer le soudage MIG ou MAG - Initiation Réf. SD/A003 CPF	Pratiquer le soudage MIG ou MAG - Perfectionnement Réf. SD/A013 CPF	
FIL FOURRÉ AVEC GAZ - PROCÉDÉ 136/138		
Pratiquer le soudage fil fourré avec gaz - Initiation Réf. SD/A006 CPF	Pratiquer le soudage fil fourré avec gaz - Perfectionnement Réf. SD/A016 CPF	
SOUDAGE CHALUMEAU - PROCÉDÉ 311		
Pratiquer le soudage au chalumeau oxyacétylénique - Initiation Réf. SD/F001 CPF	Pratiquer le soudage au chalumeau oxyacétylénique - Perfectionnement Réf. SD/F011 CPF	ISO 9606-1 / ATG B540.9 Recyclage tous les 2 ou 3 ans suivant le référentiel
BRASAGE CHALUMEAU - PROCÉDÉ 912		
Pratiquer le brasage capillaire fort et/ou le soudobrasage Réf. SD/F012 CPF		ATG B540.9 / ISO 13585 / Recyclage tous les 3 ans
SOUDAGE DES PLASTIQUES		
Pratiquer l'électrosoudage sur canalisation en PolyEthylène (PE) Réf. SD/P001 Pratiquer le soudage au chalumeau air chaud des matières thermoplastiques Réf. SD/P002		ATG B527.9 Recyclage tous les 3 ans EN 13067



Nota : l'épreuve de qualification peut être demandée



PROCÉDÉS DE CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS

 PRÉPARATION À LA CERTIFICATION NIVEAU 2	 PRÉPARATION À LA RECERTIFICATION NIVEAU 2	 FORMATION SANS PRÉPARATION À UNE CERTIFICATION
VISUEL DIRECT - PROCÉDÉ VT		
		Contrôler visuellement des assemblages soudés Réf. CN/V001
RESSUAGE - PROCÉDÉ PT		
Contrôler par ressuage - Préparation à la certification niveau 2 Réf. CN/R002	Contrôler par ressuage - Préparation à l'examen de recertification niveau 2 Réf. CN/R003	Reconnaître et comprendre les méthodes de contrôles non destructifs conventionnels Réf. CN/X001
MAGNÉTOSCOPIE - PROCÉDÉ MT		
Contrôler par magnétoscopie - Préparation à la certification niveau 2 Réf. CN/M002	Contrôler par magnétoscopie - Préparation à l'examen de recertification niveau 2 Réf. CN/M003	Reconnaître et comprendre les méthodes de contrôles non destructifs conventionnels Réf. CN/X001
RADIOGRAPHIE - PROCÉDÉ RT		
		Interpréter des radiogrammes de joints soudés Réf. CN/G004 Reconnaître et comprendre les méthodes de contrôles non destructifs conventionnels Réf. CN/X001
ULTRASONS - PROCÉDÉ UT		
Contrôler par ultrasons - Préparation à la certification niveau 2 Réf. CN/U002	Contrôler par ultrasons - Préparation à la recertification niveau 2 Réf. CN/U003	Reconnaître et comprendre les méthodes de contrôles non destructifs conventionnels Réf. CN/X001

Nota : l'épreuve de qualification peut être demandée

TECHNOLOGIE DU SOUDAGE

 INITIATION	 PERFECTIONNEMENT
TECHNOLOGIE DU SOUDAGE	
Comprendre la technologie du soudage et son organisation dans l'entreprise Réf. SD/X011 Rédiger et vérifier un cahier de soudage Réf. SD/X013 Acquérir les fondamentaux de la métallurgie des matériaux métalliques Option pour les matériaux non ferreux Réf. ME/X002	Praticien international en soudage (IWP) - Diplôme IWP délivré par l'association française du soudage Réf. SD/X010 CPF Spécialiste international en soudage (IWS) - Diplôme IWS délivré par l'association française du soudage Réf. SD/X020 CPF Technologue international en soudage (IWT) - Diplôme IWT délivré par l'association française du soudage Réf. SD/X030 CPF Technologue international en soudage (IWT) - Passerelle IWS vers IWT Réf. SD/X031 CPF

Thermique Génie climatique Efficacité énergétique

- ÉQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS
- PRODUCTION DE FROID
- FLUIDES FRIGORIGÈNES
- EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
- CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **15 CENTRES DE FORMATION** avec des équipements pédagogiques dédiés
- + **FORMATEURS ISSUS DU MONDE DE L'ÉNERGIE** et du génie climatique
- + **FORMATIONS AVEC MISES EN SITUATION PRATIQUES ET MISE EN APPLICATION SUR VOS INSTALLATION**, véritable réinvestissement des apports théoriques
- + **PLUS DE 1200 ATTESTATIONS D'APTITUDES** à la manipulation des fluides frigorigènes délivrées chaque année



50

formations



VOS BESOINS

- Qualifier votre personnel de conduite ou de maintenance sur des équipements thermiques ou frigorifiques et renouveler leurs qualifications
- Disposer de personnels titulaires d'une attestation d'aptitude
- Optimiser l'efficacité énergétique de vos procédés via la formation de vos collaborateurs
- Certifier ou qualifier vos équipes grâce à des formations reconnues et finançables

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- La formation du personnel est obligatoire et/ou la vérification des compétences :
 - Équipements sous pression : article 5 de l'arrêté du 20 novembre 2017
 - Installation de combustion : article 58 de l'arrêté du 03 août 2018
- Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes cat 1 à 5, installations frigorifiques à l'ammoniac : arrêté du 15 juillet 1997 et du 09 novembre 2009, Norme NF EN378 partie 4 (fonctionnement, maintenance, réparation, récupération) sur les systèmes frigorifiques et pompes à chaleur utilisant des fluides frigorigènes classés inflammables ou légèrement inflammable.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

EQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS

EN/D001 Conduire des installations de combustion de plus de 50 MW

PRODUCTION DE FROID

- EN/F043 Préparer le recyclage de la qualification pour intervenir en sécurité sur des installations
- EN/F035 Maîtrisez les risques associés à l'utilisation des fluides naturels
- EN/F052 Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes - catégorie 1 - Intervenant non expérimenté

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

EN/R002 Identifier les enjeux de la réglementation environnementale des constructions - RE2020

CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION

- EN/B024 La ventilation des locaux
- EN/C055 Préparer l'habilitation gaz (Habiligaz® délivré par la FEDENE)

PARCOURS MÉTIERS

- FM/Z010 agent de maintenance polyvalent des locaux
- EN/Z004 Technicien de maintenance CVC



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ ÉQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS

Conduire, exploiter et assurer la maintenance de chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente



FORMATIONS INITIALES

Assurer l'exploitation des chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente

11 jours - Réf. EN/T002

RECYCLAGES

Renouveler sa qualification de chauffeur en chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée exploitées avec ou sans présence humaine permanente

2 jours - Réf. EN/T007

Conduire des chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente



FORMATIONS INITIALES

Conduire des chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente : chauffeur

6 jours - Réf. EN/T012

RECYCLAGES

Renouveler sa qualification de chauffeur en chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée exploitées avec ou sans présence humaine permanente

2 jours - Réf. EN/T007
Réf. EN/T907 Blended-learning

Intervenir en chaufferie vapeur et/ou eau surchauffée sans présence humaine permanente sous la responsabilité d'un chauffeur



FORMATIONS INITIALES

Réaliser les interventions en chaufferie exploitée sans présence humaine permanente : Agent Qualifié d'Intervention (AQI)

3,5 jours - Réf. EN/T004

Réf. EN/T904 Blended-learning

RECYCLAGES

Renouveler sa qualification d'Agent Qualifié d'Intervention (AQI) en chaufferie exploitée sans présence humaine permanente

1,5 jours - Réf. EN/T006

Évaluer ses connaissances en chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée

0,5 jour - Réf. EN/K809 E-learning

Conduire des chaufferies à vapeur ou eau surchauffée exploitées avec ou sans présence humaine permanente
Certificat C by Apave délivré par Apave Certification, organisme tierce-partie indépendant

7 jours - Réf. EN/T013 CPF





Surveiller des chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente



FORMATIONS INITIALES

Réaliser en sécurité les opérations de conduite de niveau 1 en chaufferie vapeur

1 jour - Réf. EN/T005

Réf. EN/T905 Blended-learning

RECYCLAGES

Assurer la surveillance des chaufferies vapeur et/ou eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente*

1 jour - Réf. EN/T005

*Apave préconise de suivre cette formation au moins tous les 5 ans

Evaluer ses connaissances en surveillance des chaufferies vapeur ou eau surchauffée

Réf. EN/K805 100% digital

Intervenir sur les réseaux de vapeur HAUTE PRESSION (HP)



FORMATIONS INITIALES

Intervenir sur les installations de vapeur haute pression et/ou eau surchauffée conformément à l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017

2 jours - Réf. EN/T020

RECYCLAGES

Renouveler sa qualification à intervenir sur les installations de vapeur haute pression et/ou eau surchauffée conformément à l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017

1 jour - Réf. EN/T021

Conduire des installations de combustion de puissance \geq à 50MW



FORMATIONS INITIALES

Conduire des installations de combustion de plus de 50 MW

4 jours - Réf. EN/D001

RECYCLAGES

Conduire des installations de combustion de plus de 50 MW - module recyclage production et distribution de l'énergie

1 jour - Réf. EN/D021

Conduire des installations de combustion de plus de 50 MW - module recyclage combustible, combustion et rejet atmosphérique

1 jour - Réf. EN/D022

Conduire des installations de combustion de plus de 50 MW - module recyclage traitement des eaux et rejets aqueux

1 jour - Réf. EN/D023





QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ TECHNIQUES DU FROID

FLUIDES



Préparer la qualification pour l'intervention en sécurité sur les installations frigorifiques à l'ammoniac

2 jours - Réf. EN/F040

Manipuler des fluides frigorigènes de type hydrocarbure (R290 / R600a)

2 jours - Réf. EN/F033

Maîtriser les spécificités d'installation et d'intervention sur les systèmes de climatisation et de chauffage avec des fluides classés inflammables (R32, R290, HFO)

1 jour - Réf. EN/F036

Conduire et maintenir en sécurité des installations frigorifiques au CO₂

2 jours - Réf. EN/F034

Manipuler des fluides frigorigènes de 4^{ème} génération de type HFO

1 jour - Réf. EN/F095

TECHNOLOGIES



Exploiter avec efficacité des installations de climatisation et de conditionnement d'air

5 jours - Réf. EN/B051

Choisir, dimensionner, installer et exploiter des pompes à chaleur

2 jours - Réf. EN/R041

Mettre en service, entretenir et dépanner une pompe à chaleur

3 jours - Réf. EN/R042

Entretenir les systèmes thermodynamiques de moins de 70 kw

2 jours - Réf. EN/R043

INITIATION ET CONDUITE



Acquérir les connaissances de base en production froid

3 jours - Réf. EN/F001

Conduire, surveiller et exploiter des installations frigorifiques

4 jours - Réf. EN/F002

Conduire, maintenir et dépanner des installations frigorifiques

5 jours - Réf. EN/F003





LES FLUIDES FRIGORIGÈNES – PRODUCTION DE FROID

ATTESTATIONS D'APTITUDE

Formez dès à présent votre personnel !

CATÉGORIE 1

Intervenir sur des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur



Préparer l'attestation d'aptitude fluides frigorigènes - Catégorie 1 Intervenant peu expérimenté

4 jours - Réf. EN/F051 **CPF**

Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes - catégorie 1 - Intervenant non expérimenté

6,5 jours - Réf. EN/F052

CATÉGORIE 2

Intervenir sur des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur dont la charge en fluide < 2kg



Préparer l'attestation d'aptitude fluides frigorigènes - Catégorie 2 Intervenant peu expérimenté

4 jours - Réf. EN/F061 **CPF**

CATÉGORIE 5

Intervenir sur des équipements de climatisation de véhicules



Préparer l'attestation d'aptitude fluides frigorigènes - Catégorie 5 Intervenant peu expérimenté

2 jours - Réf. EN/F091 **CPF**

CATÉGORIS 1 ET 5

Intervenir sur des véhicules de transports frigorifiques



Préparer l'attestation d'aptitude fluides frigorigènes - Catégories 1 et 5 Intervenant peu expérimenté

4 jours - Réf. EN/F030 **CPF**

RECYCLAGE

Maintenir et actualiser ses compétences en manipulation des fluides frigorigènes



Maintenir et actualiser ses compétences liées à la manipulation des fluides frigorigènes

1 jour - Réf. EN/F057

FF NATURELS

Intervenir sur des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur

Le dioxyde de carbone p.183

2 jours - Réf. EN/F034

L'ammoniac p.183

2 jours - Réf. EN/F040

Préparer le recyclage de la qualification pour intervenir en sécurité sur des installations frigorifiques à l'ammoniac

1 jour - Réf. EN/F043

Les hydrocarbures p. 183

1 jour - Réf. EN/F033

Le R32 p.183

1 jour - Réf. EN/F036

Manipuler des fluides frigorigènes de 4e génération de type HFO

1 jour - Réf. EN/F095

TESTS DE POSITIONNEMENT EN LIGNE

Catégories 1 à 4 - Test en ligne de positionnement - Fluides frigorigènes

EN/K801

1 heure

Travail en hauteur

- UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR
- PORT DU HARNAIS
- ORGANISATION DU TRAVAIL EN HAUTEUR
- INTERVENTIONS ET FORMATION EN HAUTEUR



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **PLUS DE 100 FORMATEURS-EXPERTS** habitués au quotidien aux conditions de travail en hauteur
- + **75 CENTRES DE FORMATION EN FRANCE** disposant de plateaux techniques travail en hauteur



POUR ALLER + LOIN

20

formations



VOS BESOINS

- Comprendre les enjeux liés au travail en hauteur
- Concevoir et mettre en place une démarche de prévention intégrant le choix des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et les systèmes antichute
- Disposer de personnels formés à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur
- Former vos collaborateurs à appréhender différentes situations de travail en hauteur

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Le code du travail impose une formation des travailleurs exposés aux CMR (Cancérogènes Mutagènes toxiques pour la Reproduction), aux polluants particuliers (R4412-87) et à l'amiante (R4412-117)

PORT DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

- TH/H001 Porter un harnais antichute sur site non équipé
- TH/H003 Port des EPI contre les chutes de hauteur sur site équipé de ligne de vie et point d'ancrage
- TH/H903 Travail en hauteur-Port des EPI sur site équipé (Formation Blended Learning)
- TH/H005 Réactualiser son aptitude au port du harnais antichute

ORGANISATION DU TRAVAIL EN HAUTEUR ET VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

- TH/H020 Former l'encadrement aux règles du travail en hauteur
- TH/H011 Vérifier les Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur
- TH/H012 Vérifier des échelles et des escabeaux
- TH/H021 Appréhender les règles de montage d'une ligne de vie

SOUS-SECTION 4

- TH/H002 Utiliser des échelles et escabeaux
- TH/H004 Utiliser une Plateforme Individuelle Roulante (PIR) ou Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL)
- TH/H040 Se déplacer en sécurité sur des talus et pentes raides
- TH/H050 Se déplacer et effectuer des travaux en sécurité sur cordes à un poste de travail fixe
- TH/H060 Réaliser une évacuation simple de personne suspendue dans son harnais antichute dans différentes configurations
- TH/H030 Accéder et évacuer depuis une éolienne avec un kit de sauvetage
- TH/H065 Évacuer des personnes depuis une télécabine ou un télésiège
- TH/H070 Monter des flets de sécurité
- TH/H075 Réceptionner des flets de sécurité



RECYCLAGE / Tous les 3 ans (fascicule normatif AFNOR, avril 2020)

Bâtiment Travaux publics

- COORDONNATEUR SÉCURITÉ PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS)
- AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)
- CONSTRUCTION (ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES, RÈGLES TECHNIQUES ET PATHOLOGIES, OUTIL DE CONCEPTION)



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **PLUS DE 30 CENTRES DE FORMATION** Apave en France reconnus centres d'examen AIPR par le Ministère de la Transition écologique et solidaire
- + **FORMATEURS-EXPERTS DU SECTEUR BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS** exerçant des missions de conseil, de contrôle technique, de diagnostic et de Coordination Sécurité Protection de la Santé



POUR ALLER + LOIN

40

formations

modulables et adaptables



VOS BESOINS

- Disposer de personnel formé AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux)
- Assurer la mission de Coordonnateur Sécurité Protection de la Santé (formation initiale et actualisation)
- Intégrer les règles environnementales et techniques dans la construction et la rénovation d'un bâtiment
- Intégrer la sécurité sur un chantier bâtiment travaux publics
- Réaliser les diagnostics réglementaires dans le bâtiment
- Mettre en place une démarche et un processus BIM

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- AIPR : les compétences des collaborateurs intervenant à proximité des réseaux se concrétisent par l'AIPR. Arrêté du 22/12/2015
- CSPS : les Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé doivent être formés au titre de l'arrêté du 26/12/2012 modifié

COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ

- BA/C100 Tronc commun SPS Niveau 3
- BA/C101 Module spécifique de Conception
- BA/C102 Module spécifique de Réalisation
- BA/C103 Module CISSCT opération de 1^{ère} catégorie
- BA/C104 Actualisation CSPC toutes phases et tous niveaux

CONSTRUCTIONS (PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL)

- BA/B100 Bâtiment les principes généraux de construction
- BA/B055 Accessibilités Handicapés en conception habitation
- BA/B056 Accessibilités Handicapés en ERP et ERT
- BA/B050 Détecter et traiter les problèmes d'humidité
- BA/B200 Bâtiment Les règles techniques

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

PRÉPARER ET PASSER L'EXAMEN AIPR

- BA/E001 AIPR Opérateur
- BA/E801** BLENDED LEARNING AIPRI Opérateur E-Learning + examen
- BA/E901** BLENDED LEARNING AIPRI CV + examen
- BA/E007** AIPRI Encadrant ou Concepteur expérimenté
- BA/E008** AIPRI Encadrant ou Concepteur débutant
- BA/E917** BLENDED LEARNING AIPR Enc/Concepteur E-learning + examen

PASSER L'EXAMEN AIPR

- BA/K011 Examen Opérateur
- BA/K012** Examen Encadrant
- BA/K013** Examen Concepteur

RECYCLER SON AIPR

- BA/E011 AIPR Opérateur Recyclage
- BA/E017** AIPR Encadrant ou Concepteur Recyclage

→ **Titre acquis à la fin de formation** : attestation de compétence de Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé



RECYCLAGE / Les attestations CSPS et AIPR sont recyclables tous les 5 ans

Nucléaire

- INTERVENTIONS CHEZ EDF EN CENTRALE NUCLÉAIRE
- INTERVENTIONS CHEZ LES AUTRES EXPLOITANTS
- CERTIFICATION NUCLÉAIRE ARRÊTÉ DU 27 NOVEMBRE 2013



Découvrez toutes nos formations sur notre site

www.apave.fr



Le + apave

- + **27 CHANTIERS-ÉCOLES NUCLÉAIRES** répondant à toutes les options CEFRI (donc tout type d'exploitant) sur 13 implantations en France
- + **LEADER DES FORMATIONS CIN EN LANGUES ÉTRANGÈRES** : espagnol, anglais, italien, roumain, polonais, portugais, croate, etc.
- + **SYSTÈME IMMERSIF** sur chantier école pour vivre son expérience de formation en radioprotection



POUR ALLER + LOIN

30

formations



VOS BESOINS

- Répondre aux exigences de formation de vos intervenants pour travailler en milieu nucléaire (réacteurs nucléaires, installations du cycle du combustible, centres de recherche, réacteurs nucléaires embarqués, etc.)
- Savoir prévenir et maîtriser le risque de contamination
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle contre la contamination atmosphérique en toute sécurité et selon les règles des exploitants nucléaires
- Améliorer la maîtrise par vos intervenants des exigences techniques des exploitants
- Acquérir et comprendre les notions de sûreté nucléaire et d'assurance qualité « nucléaire » pour mieux maîtriser la qualité de vos interventions

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

- Le code du travail impose une formation des travailleurs exposés aux CMR (Cancérogènes Mutagènes toxiques pour la Reproduction), aux polluants particuliers (R4412-87) et à l'amiante (R4412-117)

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les formations incontournables sont présentées au verso dans le guide de choix de la gamme

INTERVENTIONS CHEZ EDF EN CENTRALE NUCLÉAIRE

NU/C001	CEFRI Option RN (Réacteur Nucléaire) - Complément Sureté Qualité - Initial - Niveau 1 (CSQ)
NU/C043	Sureté nucléaire et culture de sureté - ISO 19443
NU/C803	E-learning - Préparer l'Habilitation Nucléaire niveau 3 (HN3)
NU/R001	Obtenir un certificat Radioprotection 1 (RP1) initial
NU/R004	CEFRI Option RN (Réacteur Nucléaire) - Radioprotection - Initial - Niveau 1 (RP1) (Pratique Everest)
NU/R012	Recycler un certificat Radioprotection 2 (RP2) pour travailler en CNPE
NU/R061	Porter les protections respiratoires spécifiques aux CNPE d'EDF : heaume ventilé, Tenue Étanche Ventilée (TEV) Mururoa et ARI
NU/R067	Porter les tenues étanches ventilées autonomes (TEVA) et les cagoules à ventilation assistée (CAVA)
NU/S001	Acquérir le Savoir Commun du Nucléaire 1 (SC/N1)

	initial
NU/S002	Acquérir le Savoir Commun du Nucléaire 2 (SC/N2) initial
NU/S013	Recycler le Savoir Commun du Nucléaire 1 (SC/N1) et le Complément Sûreté Qualité
NU/S023	Recycler le Savoir Commun du Nucléaire 2 (SC/N2) et le Complément Sûreté Qualité
NU/S080	Habilitation mécanique M0, M1 et ME ((Manœuvre, Vérification et /ou Mesurage) : Opération d'ordre mécanique sur site EDF (RPP)
NU/S781	Habilitation mécanique M2, M2 essai, MR, MC : opérations d'ordre mécanique sur site EDF (RPP)
NU/Z004	Pass' Primo intervenant en CNPE - Certificats

INTERVENTIONS CHEZ D'AUTRES EXPLOITANTS

NU/R021	Obtenir le certificat prévention des risques (PR) option centre de recherche (CR) initial
NU/R031	Obtenir le certificat Prévention des Risques (PR) option Cycle du Combustible (CC) initial
NU/R041	Obtenir le certificat Prévention des Risques (PR) option Réacteur Nucléaire Embarqué (RNE)

→ **Titre acquis à la fin de formation** : certificat CEFRI, titre d'habilitation



RECYCLAGE / SCN et CSQ tous les 4 ans - RP ou PR tous les 3 ans



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ QUEL PARCOURS INITIAL DOIVENT SUIVRE MES INTERVENANTS POUR TRAVAILLER EN CENTRALE NUCLÉAIRE ?

INTERVENANTS



SC/N1 Acquérir le Savoir Commun du Nucléaire 1 (SC/N1) initial	SC/N2 Acquérir le Savoir Commun du Nucléaire 2 (SC/N2) initial	CSQ Obtenir le Complément Sûreté Qualité (CSQ) initial	RP1 Obtenir un certificat Radioprotection 1 (RP1) initial	PASSERELLE RP Suivre une formation passerelle pour travailler en CNPE	RP2 Obtenir un certificat Radioprotection 2 (RP2) initial	M1 Se préparer à l'habilitation mécanique (M0 ou M1)
Réf. NU/S001 CPF 4,5 jours Réf. NU/S901*	Réf. NU/S002 CPF 4 jours Réf. NU/S902*	Réf. NU/C001 CPF 3 jours Réf. NU/C901*	Réf. NU/R001 CPF 4 jours Réf. NU/R901*	Réf. NU/R003 CPF 2 jours	Réf. NU/R002 CPF 4 jours	Réf. NU/S080 1 jour
HORS ZONE DÉLIMITÉE						SUR L'OUTIL DE PRODUCTION
✓ HN1 + M0		✓				✓ M1
EN ZONES DÉLIMITÉES (Y COMPRIS ZONE CONTRÔLÉE)						
✓ HN1 + M0		✓	✓ RP1			✓ M1
EN ZONES DÉLIMITÉES AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ CHEZ UN AUTRE EXPLOITANT NUCLÉAIRE						
✓ HN1 + M0		✓		✓ RP1		✓ M1

* Sous réserve de maintien du dispositif



CHARGÉS DE TRAVAUX (ENCADRANTS)



SC/N1 Acquérir le Savoir Commun du Nucléaire 1 (SC/N1) initial	SC/N2 Acquérir le Savoir Commun du Nucléaire 2 (SC/N2) initial	CSQ Obtenir le Complément Sûreté Qualité (CSQ) initial	RP1 Obtenir un certificat Radioprotection 1 (RP1) initial	PASSERELLE RP Suivre une formation passerelle pour travailler en CNPE	RP2 Obtenir un certificat Radioprotection 2 (RP2) initial	M2 Se préparer à l'habilitation mécanique M2, essais, MR et/ou MC
Réf. NU/S001	Réf. NU/S002	Réf. NU/C001	Réf. NU/R001	Réf. NU/R003	Réf. NU/R002	Réf. NU/S081
CPF 4,5 jours	CPF 4 jours	CPF 3 jours	CPF 4 jours	CPF 2 jours	CPF 4 jours	CPF 1 jour
Réf. NU/S901*	Réf. NU/S902*	Réf. NU/C901*	Réf. NU/R901*			
HORS ZONE DÉLIMITÉE						SUR L'OUTIL DE PRODUCTION
✓	✓ HN2	✓				✓ M2
EN ZONES DÉLIMITÉES (Y COMPRIS ZONE CONTRÔLÉE)						
✓	✓ HN2	✓	✓		✓ RP2	✓ M2
EN ZONES DÉLIMITÉES AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ CHEZ UN AUTRE EXPLOITANT NUCLÉAIRE						
✓	✓ HN2	✓		✓	✓ RP2	✓ M2

* Sous réserve de maintien du dispositif

BON DE COMMANDE

Contactez votre conseiller

0 805 62 5000

Raison sociale du commanditaire :

Appartenance à un groupe (préciser) : _____

Cachet : _____

N° SIREN/SIRET : _____

Code APE/NAF : _____

N° TVA : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Réf. Commande : _____

RÉFÉRENCE FORMATION (préciser le niveau ou la catégorie etc. le cas échéant)	LIEUX	DATES	PRIX (HT/personne)	PERSONNES À INSCRIRE (prénom, nom, fonction)

FACTURATION (À COMPLÉTER)

- Facturation à une entreprise ou à un particulier
- Facturation à un organisme financeur, précisez dans la rubrique coordonnées ci-dessous
- Nous disposons de l'accord de prise en charge de l'action par l'organisme financeur (en cas de non prise en charge, la facture sera adressée à l'entreprise ou au particulier)
- Apave établit suivant la nature de l'action une convention de formation ou un contrat de prestation de services suivant les règles de l'Art. 10 de nos conditions générales de vente au verso
- Nous souhaitons être contactés par le service clientèle Apave afin de déterminer les modalités d'achat adaptées à l'action de formation envisagée

COORDONNÉES

POUR FACTURATION

Raison sociale : _____

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Code Postal - Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

POUR ENVOI DES CONVOCATIONS

Raison sociale : _____

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Code Postal - Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Prénom, nom et qualité du signataire : _____

_____ fait à : _____ le : _____

Tél. : _____ E-mail : _____ Signature : _____

La signature du présent bon de commande implique l'acceptation des conditions générales au verso.

Apave c'est aussi des filiales spécialisées :

We Up

Spécialiste des contenus digitaux sur mesure
(MOOC, e-learning, vidéos, motion design...)

Rhexis

Spécialiste de l'externalisation de la gestion des plans de formation

Camas

Spécialiste des formations aux métiers de l'aéroportuaire, de la logistique,
de la sûreté et du tourisme

BVT

Spécialiste des formations en transport de matières dangereuses

AEMC

AEMC : spécialiste des formations en compatibilité électromagnétique

En savoir plus :

apave.fr

0 805 62 5000



**Apave participe à la protection de l'environnement
Ce catalogue est conçu et imprimé durablement**

Le FSC (Forest Stewardship Council) est un label qui assure que la production d'un produit à base de bois (papier) a suivi le cahier des charges d'une gestion durable des forêts.

